

le journal — de notre — village

La Houssaye en Brie



Edition Septembre 2014



Le Maire
Jean ABITEBOUL

Mes chers concitoyens,

Quelques mots pour vous remercier de la confiance que vous témoignez quotidiennement à l'ensemble de la municipalité.

Cette confiance conforte la vision du village que nous partageons : celle d'une commune qui souhaite conserver son caractère rural tout en offrant un cadre de vie agréable.

Je ne peux évoquer cette approche sans rappeler la mémoire d'un homme qui en fut l'un des artisans.

Après avoir été Conseiller puis Adjoint, Mr Maurice Schuchard a été Maire de notre commune durant trois mandats de 1983 à 2001. Il a toujours œuvré avec implication et abnégation, tout en faisant preuve de qualités humaines reconnues par tous.

Il nous a quittés en juin dernier, et nous lui sommes reconnaissant de la qualité du travail accompli, ainsi que pour, d'une certaine façon, son héritage. En droite ligne avec sa volonté de voir notre environnement s'améliorer, nous poursuivons son action.

Sont ainsi en cours ou en voie d'achèvement, l'effacement des réseaux aériens sur Chantepie et les travaux de collecte des eaux pluviales sur la Sente de la Butte Verte.

Le terrain multisports, inauguré fin mai dernier, vient compléter ces réalisations de début d'année. Aux vues de l'engouement qu'il suscite, cet équipement très attendu représente un franc succès auprès de tous.

Notre commune est à présent dotée de structures fonctionnelles adaptées aux besoins d'un grand nombre : le Cube, l'accueil de loisirs, le stade et son nouvel équipement, les terrains de tennis, les bâtiments Bussière et Jodelle... permettent à ceux qui le souhaitent, un grand choix d'activités proposées par les associations du village.

Pourtant, et pour des raisons budgétaires, il ne nous est cependant pas possible de répondre à notre échelle à l'ensemble des demandes de structures ou de services correspondants à de réels besoins. Parmi ceux-ci, l'accueil collectif de la petite enfance (*crèche*).

Sur cette question, nous travaillons actuellement en étroite collaboration avec la Communauté de Communes du Val Bréon (C.C.V.B.) et une solution devrait voir le jour d'ici deux à trois ans : celle de la construction d'une structure d'accueil spécialisée au sein de la Ferme des Vieilles Chapelles acquise en 2010 par la C.C.V.B. L'accroissement progressif de la population et des contraintes qui s'en suivent, nous conduisent impérativement à traiter ces réponses à l'échelle de la C.C.V.B.,

Sur un plan général, le mandat qui s'annonce devrait ainsi connaître des évolutions majeures touchant les contours des Intercommunalités ou encore le territoire. Ainsi les travaux de la première tranche de Village Nature sont bien entamés, l'extension de la Zone d'activité du Val Bréon est inscrite au Schéma Directeur d'Ile de France (S.D.R.I.F.), l'aménagement de la Ferme des Vieilles Chapelles est acté par les élus communautaires et le projet de la future gare du R.E.R. E du Val Bréon se profile à l'horizon.

En pleine période de regroupement des Régions, et bien que la Région Parisienne ne soit pas concernée, notre Communauté de Communes pourrait vivre un rapprochement avec les C.C. de la Brie Boisée (*Favières, Ferrières, Pontcarré, Villeneuve-le-Comte, Villeneuve-Saint-Denis*) et des Sources de l'Yerres (*Bernay, La Chapelle-Iger, Courpalay, Lumigny, Pécy, Le Plessis, Rozay, Vaudoy, Voinsles*), semblent se dessiner.

Dès lors, de nombreuses interrogations se font jour quant aux compétences de cette intercommunalité élargie qui, si elle se concrétise, permettra certes des économies de frais de fonctionnement, mais devra surtout tenir compte des besoins propres à chaque commune. Croyez que l'ensemble du conseil municipal, restera mobilisé sur ces questions pour défendre les intérêts de notre village, mais aussi pour nous impliquer fortement dans cette vie communautaire.

2 & 3

Le mot du Maire / Sommaire

4 à 10

Informations communales et intercommunales

11 & 13

La jeunesse

14 à 17

La vie du village

18 à 25

Parole aux associations

26 & 27

Comprendre et protéger notre environnement

28 & 34

Comptes-rendus des Conseils municipaux

35 & 36

(Calendrier des manifestations (Sept. 2014 / Janvier 2015)
Adresses et numéros utiles

Photo de Couverture : partie de la fresque exposée à l'entrée de l'école. Déco B.Soudin.



ELECTIONS MUNICIPALES : Résultats 1^{er} Tour du 23 mars 2014

Inscrits : 1 165 • Votants : 775 • Exprimés : 756

N° de panneau	Titre de la liste	Candidat tête de liste	Nombre de voix	Nombre de sièges obtenus (Conseillers municipaux)	Nombre de sièges obtenus (Conseillers communautaires)
1	ENSEMBLE POUR LA HOUSSAYE	M. Jean ABITEBOUL	469	16	2
2	UNION TERRITORIALE HULSETIENNE D'INTERET LOCAL	M. Dominique LEFEBVRE	287	3	1

Sylvie
GOBARD

Adjointe au Maire - Commissions Finances, Gestion du Personnel, Urbanisme PLU, Associations - Vie de Village - Fêtes et Cérémonies, Cadre de Vie - Développement Durable, Communication - Information, Caisse des Ecoles, Centre Communal d'Action Sociale, Appel d'offres.

Laurent
CARALP

Conseiller - Associations - Vie de Village - Fêtes et Cérémonies, Cadre de Vie - Développement Durable, Communication - Information.

Véronique
SLOSSÉ

Conseillère - Urbanisme PLU, Bâtiments communaux - Voirie - Espaces Publics, Cadre de Vie - Développement Durable, Communication - Information.

Gilles
DURAND

Adjoint au Maire - Commissions Finances, Gestion du Personnel, Urbanisme PLU, Bâtiments communaux - Voirie - Espaces Publics, Associations - Vie de Village - Fêtes et Cérémonies, Cadre de Vie - Développement Durable, Communication - Information, Appel d'offres, Impôts Directs.

José
DA ROCHA

Conseiller - Urbanisme PLU, Bâtiments communaux - Voirie - Espaces Publics.

Bernard
JOANNY

Conseiller - Associations - Vie de Village - Fêtes et Cérémonies, Communication - Information.

Fabrice
STEFANIK

Adjoint au Maire - Commissions Finances, Gestion du Personnel, Urbanisme PLU, Bâtiments communaux - Voirie - Espaces Publics, Associations - Vie de Village - Fêtes et Cérémonies, Cadre de Vie - Développement Durable, Communication - Information, Appel d'offres.

Magalie
DELLOYE

Conseillère - Enfance - Affaires Sociales - Education, Associations - Vie de Village - Fêtes et Cérémonies, Cadre de Vie - Développement Durable, Communication - Information, Culture, Caisse des Ecoles, Centre Communal d'Action Sociale.

Dominique
LEFEBVRE

Conseiller - Commissions Finances, Gestion du Personnel.
Conseiller communautaire.

Jean
ABITEBOUL

Maire
Conseiller communautaire
Toutes commissions

Nadège
RAUT

Adjointe au Maire - Commissions Finances, Gestion du Personnel, Enfance - Affaires Sociales - Education, Urbanisme PLU, Bâtiments communaux - Voirie - Espaces Publics, Associations - Vie de Village - Fêtes et Cérémonies, Cadre de Vie - Développement Durable, Communication - Information, Caisse des Ecoles, Centre Communal d'Action Sociale.

Marie-Christine
DELWAULLE

Conseillère - Enfance - Affaires Sociales - Education, Bâtiments communaux - Voirie - Espaces Publics, Associations - Vie de Village - Fêtes et Cérémonies, Cadre de Vie - Développement Durable, Caisse des Ecoles, Centre Communal d'Action Sociale.

Gaëlle
LOWAGIE

Conseillère - Enfance - Affaires Sociales - Education, Communication - Information, Culture, Caisse des Ecoles, Centre Communal d'Action Sociale.

Eric
ISEL

Adjoint au Maire - Commissions Finances, Gestion du Personnel, Associations - Vie de Village - Fêtes et Cérémonies, Cadre de Vie - Développement Durable, Communication - Information.

Jean-Michel
DUPASQUIER

Conseiller - Bâtiments communaux - Voirie - Espaces Publics, Associations - Vie de Village - Fêtes et Cérémonies, Cadre de Vie - Développement Durable.

Françoise
PICHOROT

Conseillère - Bâtiments communaux - Voirie - Espaces Publics, Communication - Information.

Yann
ADNOT

Conseiller - Urbanisme PLU, Bâtiments communaux - Voirie - Espaces Publics, Cadre de Vie - Développement Durable.

Florence
DI MARTINO

Conseillère - Enfance - Affaires Sociales - Education, Associations - Vie de Village - Fêtes et Cérémonies, Cadre de Vie - Développement Durable, Caisse des Ecoles, Centre Communal d'Action Sociale.

Lucia
PINTO

Conseillère - Enfance - Affaires Sociales - Education, Associations - Vie de Village - Fêtes et Cérémonies, Cadre de Vie - Développement Durable, Communication - Information, Culture, Caisse des Ecoles, Centre Communal d'Action Sociale.

Terrain multisports

Le projet de terrain multisports a trouvé son aboutissement à la veille de son inauguration le 31 mai dernier. Ce terrain a été installé par un fabricant français à la suite du lancement du marché public correspondant. La volonté municipale était de mettre en place un nouvel équipement à destination de tous, en libre accès, permettant le partage et la convivialité. En plus des contraintes liées à l'utilisation et à l'entretien de cette structure, ce projet a fait l'objet d'une attention toute particulière quant au respect des normes d'accessibilité par les Personnes à Mobilité Réduite. Pour cette raison, des cheminements en béton ont été intégrés à son environnement. De plus, ceux-ci permettent aux footballeurs un accès aux vestiaires depuis le terrain à pieds secs.



Des matériaux durables (*Inox garantie 20 ans, Robinier garantie 10 ans, fixations diverses garanties 10 ans, revêtement souple en gazon synthétique avec silice garanti 5 ans*), non traités, et venant de France ont été privilégiés. Les équipements sportifs (*football, handball, basket-ball, volley-ball et badminton selon la demande*) ont été testés par un bureau de contrôle afin de satisfaire aux normes de sécurité.



Les grilles de fonds de cage sont isolées de la structure par des systèmes amortissant et anti vibrations. Nous souhaitons maintenant que tous les utilisateurs profitent pleinement de ce nouvel équipement avec passion et respect.



Eaux pluviales

Le mois de juin a été difficile en matière de voirie pour les riverains de la sente de la Butte verte, mais ceci pour la bonne cause. En effet, la municipalité a décidé de lancer des travaux de création d'un réseau d'eau pluviale afin de recueillir au mieux les eaux s'écoulant sur la voie publique. Les quelques avaloirs présents depuis de nombreuses années ne suffisaient pas à évacuer celles-ci. Le réseau actuel traversait également une propriété privée.



Les travaux consistaient donc à supprimer cette servitude de fait, et à mettre en place un nouveau réseau sur une section de la sente. L'entreprise en charge des travaux a rencontré de nombreux réseaux déjà enterrés (*gaz, ligne haute tension, réseau d'eaux usées, lignes téléphoniques non signalées*) ainsi que la présence de sablons en grande quantité dans les fouilles occasionnant divers incidents tout au long du chantier, ralentissant de fait celui-ci. Le syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable et d'assainissement a profité de ces travaux pour lancer un remplacement des tampons de fonte du réseau d'eau usée. Par la suite, une étude sera lancée prochainement pour vérifier la faisabilité de l'enfouissement des réseaux électriques aériens en lien avec le syndicat départemental des énergies de Seine et Marne.

Bibliothèque municipale

Bonjour,
Nous revoilà prêtes à vous accueillir dès le 5 septembre.



Nos horaires restent inchangés :

- le mercredi de 16h à 18h
- le vendredi de 17h à 19h

Nous vous rappelons que la bibliothèque est **fermée pendant les vacances scolaires**, et le **prêt des livres entièrement gratuit**.

Si les livres que vous désirez consulter ne sont pas à la bibliothèque, consultez le catalogue de la Médiathèque de Melun sur internet : www.seine-et-marne.fr ou www.mediathèque77.fr

Transmettez ensuite votre demande aux bénévoles de notre bibliothèque qui les réserveront pour vous.

Bonne rentrée, et au plaisir de vous revoir très vite...

Les Bénévoles

Transport à la Demande (TAD)

Proxibus permet à toute personne habitant ou travaillant sur le territoire de la Communauté de Communes du Val Bréon, de se rendre d'un point d'arrêt à un autre.

Il fonctionne du lundi au vendredi de 6 h à 19 h, toute l'année, hors jours fériés.

Il dessert 117 points d'arrêts

Réservations : Tél. **01 60 02 32 32**

Renseignements : Tél. **01 64 51 35 24**

Fax **01 64 51 35 24** / @ : contact@valbreon.fr

32 rue des Charmilles

77610 La Houssaye en Brie



Matériel mis à disposition des communes

La Communauté de Communes du Val Bréon s'est dotée de matériels nécessaires à l'organisation des fêtes et des activités culturelles.

Tél. **01 64 51 33 26** / @ : contact@valbreon.fr

Services CCVB

De nombreux services sont proposés par la Communauté de Communes du Val Bréon (CCVB).

Toutes les infos sur www.valbreon.fr ou Tél. **01 64 51 33 26**

Quelques unes des actions sont :

Repas à Domicile

Le service de portage de repas à domicile s'adresse en priorité aux seniors à partir de 70 ans, mais aussi aux personnes en difficultés médicales, passagères ou d'une longue durée, sans distinction d'âge.

Tél : **01 64 51 35 22** ou @ : portage@valbreon.fr



Système d'Alerte :

Pour tous les habitants de la commune qui souhaitent être avisés ou alertés sur un ou plusieurs centres d'intérêts validés par leur commune de résidence. Par exemple : Transports (*urbains ou scolaires*), Scolaires et périscolaires (*fermeture, grève, manque ou absence d'enseignant, cantine, garderie, centre de loisirs...*), Incidents ou travaux sur les réseaux (*eau, électricité, gaz, voirie...*), Alerte (*météo, pollution, chimique...*), Convocation réunion urgente ou annulation de réunions...

R.A.M.

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) itinérant de la Communauté de Communes du Val Bréon est un service d'information, d'écoute et de rencontre. Le RAM a pour objectif de valoriser l'accueil des jeunes enfants au domicile des assistantes maternelles. Ce service s'adresse aux parents, aux assistantes maternelles et à toute personne intéressée par cette profession.



Communauté de Communes du Val Bréon

32 rue des Charmilles

77610 La Houssaye en Brie

Tel : **01 64 51 35 24**

@ : ram@valbreon.fr



Alerte SMS, utile, simple et gratuit !

Vous pouvez vous inscrire directement sur le site :

www.valbreon.fr ou sur le site de notre commune :

<http://la-houssaye-en-brie.reseaudescommunes.fr>

Service Alerte SMS ou vous renseigner au tél. **01 64 51 33 26**

Lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public communal doté d'un budget propre, alimenté par le budget de notre Commune.

Ses services s'adressent aux Hulsétiens, en difficulté financière ou sociale, et aux personnes âgées de plus de 65 ans. Après un examen des situations individuelles, le CCAS peut proposer :

- des aides financières ponctuelles pour faire face aux charges quotidiennes (*alimentation, loyer, énergie, eau...*)
- Une aide au transport, par la délivrance de ticket T, permettant d'emprunter le bus du TAD (*transport à la demande*).
- Un lien avec les services sociaux ou des associations afin de surmonter les difficultés liées au logement, à la gestion du budget, à la santé, à l'alimentation...

Les demandes d'aide formulées par les habitants sont confidentielles et examinées par la commission dont tous les membres sont soumis au secret.

Vous pouvez les contacter en sollicitant leurs coordonnées auprès du secrétariat de Mairie : **01 64 07 41 27**.

Voyage du CCAS à Giverny le 10 juin 2014

Le CCAS a organisé le traditionnel voyage des anciens qui a réuni 66 participants. Au programme, dans une ambiance conviviale.



Visite des jardins de Monet à Giverny



Des fleurs autour d'une maison

Défibrillateurs



Des défibrillateurs sont à votre disposition en Mairie, au Cube au Groupe Scolaire et au Stade.

Ces appareils procèdent automatiquement au diagnostic de la fibrillation ventriculaire, grâce à un logiciel d'analyse de tracé électrocardiographique. Ils sont utilisables par les secouristes sapeurs-pompiers, mais aussi par le public non formé car ils sont accompagnés d'instructions aux gestes de premiers secours.

La réanimation cardio-pulmonaire (*30 massages cardiaques et 2 ventilations*), associée à la défibrillation précoce, augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire qui présente une fibrillation ventriculaire, principale cause de mort subite chez l'adulte.

Restaurant au bord de la Seine



Visite d'une cidrerie et dégustation de cidre et tarte aux pommes



Il est 5 heures, l'appétit s'éveille...

© Photos Serge Randon

Donner son sang : le 23 septembre à La Houssaye en Brie

Chaque année, 3 millions de dons sont recueillis dans les 153 sites fixes et les 40 000 collectes mobiles organisées sur tout le territoire. Chaque étape du parcours est strictement contrôlée, afin de garantir la sécurité du donneur et celle du receveur, dans des conditions optimales.

Pour donner son sang, **il faut être majeur et avoir entre 18 et 70 ans**. Pour donner son plasma et ses plaquettes, **il faut avoir entre 18 et 65 ans**.

Une fois arrivé sur la collecte, et après avoir été accueilli par une secrétaire de l'EFS qui enregistre son inscription, le candidat au don remplit un questionnaire pré-don. Puis il est reçu par un médecin pour un entretien confidentiel, qui s'assure que le don ne présente pas de risque ni pour lui ni pour le receveur. Déclaré apte, le donneur signe alors une fiche qui matérialise son consentement, contresignée par le médecin.

Il est ensuite accueilli par une infirmière qui prélève les tubes échantillons qui serviront aux analyses. Le prélèvement peut alors commencer, pour une durée moyenne de dix minutes. Une collation est ensuite offerte. Après un don de sang, il est important de se restaurer et de s'hydrater. Ce temps de convivialité permet à l'équipe de collecte de garder un œil sur le donneur : selon les organismes, un don de sang peut parfois affaiblir ! Il est d'ailleurs conseillé de ne pas pratiquer d'effort violent dans les heures qui suivent. Il faut compter entre 30 et 45 mn pour l'ensemble du parcours du donneur.



Comment se passe un don de sang ?

Où que vous donniez, les différentes étapes pour donner votre sang sont identiques. De votre arrivée à votre départ, cela prendra environ 45 minutes.



1^{re} étape : l'inscription administrative

Un(e) secrétaire enregistre votre dossier. Vous devez vous munir d'une pièce d'identité. On vous remettra ensuite un questionnaire médical que vous remplirez afin de préparer votre entretien avec le médecin.



2^e étape : l'entretien médical

Avant chaque don, vous rencontrez un médecin qui réalise un entretien confidentiel. Au cours de cet entretien, en fonction des réponses que vous lui apportez, le médecin vérifie votre aptitude au don (un ajournement temporaire ou définitif peut en découler). La décision du médecin a uniquement pour but de protéger votre santé et celle du receveur. Aussi, il est très important d'être sincère et précis lors de cet entretien.



Le test de l'hémoglobine
Pour donner son sang, il faut avoir un taux d'hémoglobine :
- supérieur à 12 g/dl si vous êtes une femme
- supérieur à 13 g/dl si vous êtes un homme



Mesurer ce taux permet de s'assurer que vous ne serez pas affaibli par le don. Il est réalisé juste avant votre don par le prélèvement d'une goutte de sang au bout d'un doigt. Si votre taux d'hémoglobine n'est pas suffisant, le médecin vous invitera à arrêter vos dons pendant une période de 6 mois pour vous

permettre de traiter la chute de votre hémoglobine (de la même façon le médecin vérifiera votre tension artérielle).

3^e étape : le prélèvement

Vous êtes installé(e) sur un lit de prélèvement. Votre sang est prélevé par un(e) infirmier(e) de l'EFS. Le volume sanguin prélevé en fonction de votre poids est compris entre 430 et 480 ml. Le prélèvement dure environ 10 minutes.

4^e étape : le repos et la collation

Après un don de sang, il est important de bien s'hydrater afin de reconstituer le volume sanguin et de se reposer pendant quelques instants ; une collation vous est donc offerte. Profitez de ce moment convivial pour vous hydrater et vous détendre.

NB : Pour le don de plasma et de plaquettes, les étapes sont exactement les mêmes. Seule la durée du prélèvement varie : don de plasma 1h, don de plaquettes 1h30.

Pour savoir où et quand donner votre sang, rendez-vous sur www.dondusang.net rubrique Où donner ?



www.dondusang.net

CNI (Carte Nationale d'Identité)

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (*plus de 18 ans*). L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (*cartes plastifiées*) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.

- les cartes d'identité délivrées (*cartes plastifiées*) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Arrêté réglementant l'utilisation des matériels bruyants

Vu l'arrêté du maire en date du 24 avril 1975 ;
Vu l'arrêté 103 bis du règlement sanitaire ;
Vu la circulaire n° 3620 en date du 6 juillet 1976 de Monsieur le 1^{er} Ministre de la Qualité de Vie ;
Considérant qu'il y a lieu de préserver la tranquillité des habitants de La Houssaye en Brie.
Les feux sont interdits en été.

Article 1^{er} : Il sera interdit d'utiliser les matériels motorisés de jardinage et d'entretien d'espaces verts :
- les jours ouvrables avant 7h et après 20h,
- les samedis avant 7h, entre 13h et 15h et après 20h,
- les dimanches et jours fériés avant 9h, entre 12h et 16h et après 20h.

Article 2^{ème} : Le Garde-champêtre est chargé de l'application du présent arrêté dont un exemplaire est adressé à la Gendarmerie de Mortcerf.

Lundi Vendredi	Samedi	Dimanche et jours fériés
Avant 7h		Avant 9h
 7h à 20h	7h à 13h	9h à 12h
 13h à 15h	13h à 15h	12h à 16h
	15h à 20h	16h à 20h
Après 20h		

Quads, motos et mobylettes

Dans l'esprit qui nous fait interdire, à certains créneaux horaires, l'utilisation des matériels bruyants (cf. tableau ci-dessus), nous demandons aux utilisateurs de quads, motos et mobylettes, d'éviter les passages répétés proches des habitations et ce quelle que soit l'heure ou le jour, afin de préserver la tranquillité des riverains.

Toujours pour le confort des habitants, nous vous informons que Monsieur le Maire a pris un arrêté municipal interdisant l'usage des quads et véhicules à 2 roues motorisés sur les terrains communaux comme le stade et ses abords, le parking du Cube ou de l'école, ou encore la place de l'église.

RAPPEL : Carte de piscine

La Houssaye en Brie faisant partie du syndicat de la piscine de Fontenay-Trésigny, les habitants de la commune peuvent bénéficier d'une carte de réduction.

Feux de jardin

Les déchets dits verts constituent des déchets ménagers. Il convient de préciser que, en application de l'annexe II de l'article R.541-8 du code de l'environnement, le brûlage en est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental de Seine-et-Marne. Les déchets végétaux sont collectés dans les bacs verts par les ordures ménagères tous les mercredis matins, à compter du mois d'avril jusqu'au mois de novembre.

Déchetterie

Pour avoir accès à la déchetterie, munissez-vous de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois (ex. dernière facture d'électricité ou de téléphone...)

Horaires du 1^{er} mars au 31 octobre :

Lundi 10h/12h et 14h/18h - Mardi 9h/12h
Mercredi 10h/12h et 14h/18h - Jeudi 14h/18h
Vendredi 10h/12h et 14h/18h
Samedi 9h/12h et 14h/18h - Dimanche 9h/12h

Horaires du 1^{er} novembre au 28 février :

Lundi 10h/12h et 14h/17h - Mardi 9h/12h
Mercredi 10h/12h et 14h/17h - Jeudi 14h/17h
Vendredi 10h/12h et 14h/17h
Samedi 9h/12h et 14h/17h - Dimanche 9h/12h

Vous pouvez vous rendre à Coulommiers RN368 ou à Bailly Romainvilliers Lieu dit La Mare Houleuse.

Calendrier pour les collectes des déchets, végétaux et encombrants

Le calendrier 2014 du SMICTOM de coulommiers est à votre disposition au secrétariat de la mairie pour la collecte sélective (bacs jaunes), les déchets ménagers (bacs gris), les déchets végétaux (bacs verts) et les encombrants. Pour dépôt à la déchetterie de Coulommiers, vous devrez vous munir d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois.

Trottoirs propres

Quel plaisir de marcher sans craindre de salir ses semelles ou de devoir décrocher ses chaussures au retour d'une promenade dans notre village! Merci aux propriétaires des compagnons à 4 pattes pour les efforts qu'ils ont faits. En ramassant les déjections de leur chien, ils préservent la propreté de nos trottoirs.



La carte est à retirer en mairie, muni d'une photo d'identité, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Cette carte individuelle sera à présenter à l'entrée de la piscine.

Carnaval Accueil de Loisirs et Anim'et Ludo



Mercredi 9 avril, sous un soleil printanier, nos pirates ont pu prendre "la Mer". Plein cap sur la Mairie, le bateau pirate à ramasser dans ses filets nombre de poissons et autres animaux marins avant de faire escale au phare de l'église où une horde de pirates nous attendait. Nous avons ensuite jeté l'ancre aux abords du chapiteau pour un défilé sur la piste !



Sous les chants marins des enfants, un festin de gâteaux et autres boissons sucrées a clôturé cette belle journée.



Visite Détente 3

L'association Détente 3 a accueilli à Bussièrre le centre de loisirs pour les vacances de Printemps, pour une visite guidée de leurs activités peinture, mosaïque, ... Les enfants ont été curieux et très intéressés. Cette visite s'est terminée dans la bonne humeur, en chansons autour d'un goûter préparé par les enfants, ils étaient heureux d'offrir aux mamies et papys leur panier "Lapin" rempli de chocolats fabriqués au centre de loisirs. Les enfants, les mamies et papys se sont donnés rendez-vous à la rentrée !

Visite de l'atelier Sculpture

Remis de nos émotions, costumes soigneusement rangés, c'est une autre quête que nous entamons... celle de l'art. Et pour commencer celle-ci, quoi de mieux qu'une rencontre avec un vrai artiste... APY.



Celui-ci nous a ouvert ses portes, nous présentant un atelier de personnages sculptés dans la pierre, de formes florales coupées dans du verre. Tous les enfants ont pu être sculpteur ou "créateur" de vitraux le temps d'une après-midi. Repartir avec de nouvelles envies, de nouveaux savoirs et de nouvelles idées et plus, bien entendu, un petit souvenir, un morceau de pierre ou de verre consciencieusement choisi...



A toi de Jouer - CCVB



Animations sportives gratuites pour les 5-18 ans, organisées par la CCVB.

Les élèves de La Houssaye en Brie sensibilisés aux dangers de la route

Le vendredi 2 mai, entre pluie et soleil, un peu plus de 50 élèves "cyclistes" des classes de CM1 et CM2 ont reçu une information sur les dangers de la route.

M. Pouillot, assureur à Rozay-en-Brie a offert aux classes de M^{me} Barbier et M^{me} Poirier une intervention sur les dangers de la route rencontrés à vélo.

La séance a commencé par une partie théorique avec quelques chiffres pour interpeller les élèves, un quizz pour réveiller les neurones, une explication sur la correspondance des formes des panneaux de signalisation, des cas de mise en situation, ... Ensuite et après 1h30 d'écoute attentive, il était temps de passer à la pratique



en réalisant un parcours balisé en respectant un certain nombre de consignes : mettre son casque et son gilet, marquer l'arrêt au panneau "Stop", lever son bras pour indiquer que l'on souhaite changer de direction, savoir garder une distance de sécurité avec les autres vélos, etc. Par ailleurs, afin d'effectuer des sorties à vélo toujours plus sécurisées, Ludovic Pouillot a doté l'école de 40 casques et autant de gilets orange fluo.

A l'issue de cette journée, les enfants étaient ravis, pleins de bonnes intentions et ont promis malicieusement d'observer leurs parents sur la route !



Premiers secours à l'école

Cette année les élèves de la classe de CM2 ont pu bénéficier d'une formation d'initiation aux gestes qui sauvent. Cette formation a été assurée par M^{me} Véronique Léonhart présidente de l'association A.S.S.T. France (Association de formation des sauveteurs secouristes du travail en France). Les enfants ont appris à protéger une victime (éloigner un danger, réaliser un périmètre de sécurité, effectuer un dégagement d'urgence), examiner une victime (saignement, conscience, respiration), arrêter un saignement simple, sauver une victime qui s'étouffe, éteindre le feu sur une victime qui brûle, mettre en PLS une victime qui est inconsciente et qui respire...

"Nous avons appris à aider une personne inconsciente, une personne en feu, à nous réfugier en cas de tornade, à s'occuper d'une coupure, d'un étouffement et à dégager une personne inconsciente d'un incendie..."

"Quand une personne est dans une pièce envahie par le gaz, il faut d'abord fermer les portes pour ne pas que le gaz envahisse les autres pièces et pour se protéger nous-même. (...) Puis on appelle les secours."

"Apprendre à porter secours nous a permis de prendre en compte les dangers de la vie quotidienne. Cela nous a appris à aider des personnes blessées, mais aussi à sauver des vies."

Lucie, Luis, Jean-Baptiste

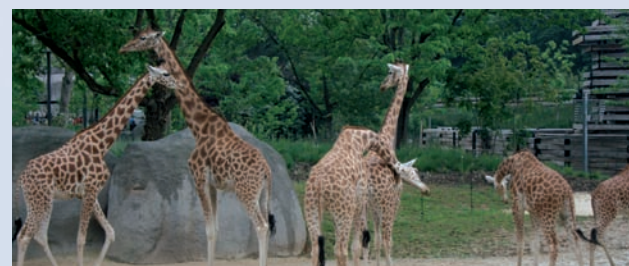
Sortie au zoo

Extraits des textes écrits par les élèves de l'école (CE1-CE2). Ils ont tapé à l'ordinateur à l'école. Ils racontent leur sortie scolaire au Parc floral et au Zoo de Vincennes, le 26 mai dernier.

"Hier, je suis partie dans le car à 9 heures. J'étais à côté de Romane. Le trajet n'était pas très long ; Arrivés au Parc floral, j'ai pris pleins de photos..."

"Nous sommes arrivés au parc floral, et nous avons essayé de trouver une place pour poser nos sacs. Ensuite on a trouvé les airs de jeux. Il y avait des toboggans, des ponts en chaines,..."

"Mais ce que j'aime le plus c'est quand on a joué aux jeux avec mes copains et copines. Après nous sommes allés au zoo..."



"Après le pique-nique, nous sommes repartis en car pour aller au Zoo de Vincennes... On a fait des groupes et on a vu des otaries, un crocodile, des lions et des lionnes, beaucoup de singes... on est allé dans la grande serre. J'ai vu des araignées, des serpents, des gros poissons..."

"nous sommes retournés dans le car et on est revenu à l'école."

Louna, Lola, Léane et Mathéo

La réforme des rythmes scolaires

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h00 8h30	Accueil périscolaire (P)	Accueil périscolaire (P)	Accueil périscolaire (P)	Accueil périscolaire (P)	Accueil périscolaire (P)
8h30 11h30	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
11h30 13h30	Restauration (P)	Restauration (P)	Restauration (P)	Restauration (P)	Restauration (P)
13h30 15h30	Classe	Classe	Accueil de loisirs (P) de 13h30 à 18h30	Classe	Classe
15h30 16h30		TAP (G/F)		TAP (G/F)	TAP (G/F)
16h30 17h30	Accueil périscolaire (P)	Etudes surveillées (P)*	Accueil périscolaire (P)	Etudes surveillées (P)*	Accueil périscolaire (P)
17h45 19h30	Accueil périscolaire (P)	Accueil périscolaire (P)		Accueil périscolaire (P)	Accueil périscolaire (P)

(P) Payant sur inscription (G/F) Gratuit et Facultatif sur inscription *Etudes surveillées à partir du CE1

TEMPS D'ACTIVITÉS

Le Temps d'Activités Périscolaires (TAP) a été créé dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

La liste des activités TAP proposée par la commune : Ping-pong, atelier cinéma, jeux collectifs de conquête, poterie-moulage, création de puzzle, atelier marionnettes, expression corporelle, jeux de société, arts plastiques, atelier de discussion, peinture sur porcelaine, calligraphie, vannerie, perles de rocaïlle- bracelet brésilien, volley, apprendre à dessiner, atelier cuisine, mosaïque, contes.

ILS SONT GRATUITS ET FACULTATIFS ET AVEC INSCRIPTION AUPRES DE LA MAIRIE.

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

L'accueil périscolaire est ouvert aux enfants à partir de la moyenne section maternelle.

IL EST PAYANT ET UNE INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE AUPRES DE LA MAIRIE.

ÉTUDES SURVEILLÉES

Les études surveillées sont ouvertes aux enfants à partir du CE1, de 16h30 à 17h45.

ELLES SONT PAYANTES ET UNE INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE AUPRES DE LA MAIRIE.

CLASSE

Le matin de 8h30 à 11h30 et l'après-midi de 13h30 à 16h30. Le mercredi uniquement classe le matin.

Tous les enfants seront confiés aux enseignants par les animateurs ou directement déposés par les parents.

RESTAURATION

La restauration est ouverte à tous les enfants.

ELLE EST PAYANTE ET UNE INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE AUPRES DE LA MAIRIE.

ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants à partir de la moyenne section maternelle.

IL EST PAYANT ET UNE INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE AUPRES DE LA DIRECTRICE DU CENTRE DE LOISIRS.

Les inscriptions peuvent être envoyées par mail à l'adresse suivante : laure.lh77@orange.fr



Nouveau : C.I.J.

(Correspondant Information des Jeunes)



Exposition rétrospective Les Amis de La Houssaye



Pour commencer l'année, à l'occasion des vœux de Monsieur le Maire et à sa demande, Les Amis de La Houssaye, ont présenté à nouveau leur exposition sur l'histoire de La Houssaye, avec une rétrospective en images des 50 dernières années. Très appréciée, cette exposition dans le cadre du Cube a permis aux nouveaux Hulsétiens de connaître un peu mieux leur village et son passé.

Soirée Couscous - FC L.Houssaye



L'Association de foot de la Houssaye a organisé son repas annuel le samedi 6 Février 2014 au Cube. Près de 180 personnes se sont retrouvées dans une bonne et chaleureuse ambiance afin de déguster notre Couscous. Chaque année, notre soirée est de plus en plus attendue et nous espérons que les participants se sont régalés et ont passé une bonne soirée accompagnée de musique. Nous remercions tous les bénévoles pour leur participation, et toutes les personnes qui ont participé indirectement. Nous vous souhaitons de bonnes vacances et vous donnons rendez-vous l'année prochaine le 15 Mars 2015 pour une nouvelle soirée surprise.

Sortie musée Grande Guerre Détente 3



Le 7 mars, en partenariat avec le Club Détente 3, une journée a été organisée au Musée de la grande guerre à Meaux. La visite s'est effectuée le matin, accompagnée par Kristel, notre conférencière habituelle. Le restaurant "L'Ardoise", au pied de la cathédrale, nous a accueillis pour le déjeuner. Une vingtaine de personnes participait à cette journée.

Bal du printemps - AIPEH



Vous êtes venus très nombreux à notre bal du printemps le 15 mars 2014 au Cube.

Concours de danse - Phicel



Concours de danse organisé par la compagnie Phicel, le 8 mars 2014

Commémoration du 19 mars Anciens combattants



Cérémonie du 19 mars au monument aux morts.
Contact Monsieur Michel GARNIER au 01 64 07 47 46

Jeunesse en action - Mairie et Anim'et Ludo



Le 5 avril le chapiteau vient à peine de s'installer que déjà l'animation y est grande, non pas pour un spectacle mais pour organiser une journée sur le thème de la jeunesse en Action. L'association Anim'et Ludo et la Municipalité de la Houssaye ont réunis un certain nombre de partenaires locaux, les clubs de tennis et de foot, les Jeunes Sapeurs-Pompiers, Espoir Prévention mais aussi le Conseil Général, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, l'UD des MJC, le service Jeunesse de Fontenay Trésigny. L'objectif était de permettre aux jeunes de trouver dans un même lieu les interlocuteurs et les informations afin de les aider à mener à bien leurs projets... départs en vacances, chantiers internationaux, juniors associations. Cette action est soutenue financièrement par le Conseil Général de Seine et Marne.

Festival des jeunes artistes les Amis de La Houssaye



Ils sont tellement nombreux et ont tellement de talent qu'il fallait bien un festival pour laisser s'exprimer ces jeunes peintres et ces comédiens. Trois jours de Festival, 5 spectacles et une exposition qui a recouvert les murs du Cube, des artistes de 4 à 16 ans le tout concocté par Cécile HEMON, professeur de Théâtre et Delphine CANDITO professeur de Dessin. Tous les spectateurs ont été époustoufflés du talent qu'il soit sur scène ou affichés sur les murs.

A bientôt de vous revoir.

Tout le monde était au Rdv, les jeunes sont venus en grand nombre. L'ambiance y étant très agréable grâce au soleil et aux nombreuses animations autour de l'évènement nous avons tous passé un agréable moment à discuter, rêver, imaginer mais aussi jouer au tennis ou faire du skate.

L'occasion aussi, de créer une fresque imaginée et créée par les jeunes avec le soutien très actif de Bernard SOUDIN, l'intervenant sur le thème de "la Jeunesse vue par elle-même." La journée s'est terminée musicalement par un concert d'Hugo Délire.

Une très belle journée qui nous a donné l'occasion de souligner l'aspect positif, créatif, imaginatif d'une jeunesse en action.



Chasse aux œufs de Pâques offerts par la municipalité



Commémoration du 8 mai Anciens combattants



Cérémonie du 8 mai au monument aux morts.
Contact Monsieur Michel GARNIER au 01 64 07 47 46

Inauguration terrain multisports le 31 mai - Mairie



Le 31 mai, c'est sous le soleil que s'est déroulée l'inauguration du terrain multisports. A cette occasion, un tournoi foot / hand, organisé par le club de foot, a réuni plus de 20 équipes de tous âges.



Brocante dimanche 1^{er} juin 2014 Ecole des livres



La brocante édition 2014 a remporté un grand succès. Un très beau temps, une centaine d'exposants, un fil continu de visiteurs et surtout vous tous. L'association de l'école des livres remercie la municipalité et le personnel communal, le directeur de l'école et les enseignants, les commerces locaux, les parents d'élèves et amis qui ont tous contribué à l'organisation et qui ont veillé au bon déroulement des opérations. Merci pour votre investissement, votre disponibilité et votre gaité.

Repas partagé - CCVB



Peu avant le début du festival, Hulsétiens et Comédiens se sont retrouvés autour d'un convivial repas de village.

Repas de Village - Mairie



Le 13 juillet, la mairie a organisé un repas de village au Cube, avec projection du match de la finale de la Coupe du Monde de Foot.

Théâtre Enfant Les Amis de La Houssaye



Les 13, 14 et 15 juin, ce sont les deux ateliers théâtre, juniors et ados, qui nous ont proposé leur spectacle de fin d'année. A cette occasion, et comme d'habitude, Delphine, animatrice de l'atelier enfants et ados, en a profité pour exposer les œuvres de ses élèves.

Départ de M. André MATHE



Après de nombreuses années au service de la commune, Monsieur André MATHE, garde champêtre, a fait valoir ses droits à la retraite. Nous lui souhaitons de profiter pleinement de celle-ci.



Spectacle de Danse Anim'et Ludo et Phicel

Nouveauté cette année, Lucile FELTENS professeur de danse des associations Anim'et Ludo et Phicel, avait imaginé deux spectacles différents : Pierre et le Loup pour les très jeunes danseurs et le retour d'Alice au Pays des Merveilles pour les plus grands. Un tourbillon de couleur, de costumes, de lumières, de talents... UN vrai choc d'émotions devant ces créations chorégraphiées et dansées avec autant de talents.



Fête de la musique Comité des Fêtes



La cuvée 2014 de la fête de la Musique a été encore une fois un grand cru pour le public Hulsétien et alentours. Il y en avait pour tous les goûts le 21 juin. Seventy soul, Key swing, Delta Jam, Moltes, suivi du DJ Fabrice et ses rythmes enivrants qui ont su faire danser toute une foule... Et les lieux étaient eux aussi très éclectiques, la scène montée sur la place de l'hôtel de ville illuminait l'ensemble dans une ambiance joyeuse, festive et amicale. Un grand moment qui a permis de promouvoir l'entraide associative, développer les relations inter-générations et apporter quelques heures de pleines et entières satisfactions aux nombreux villageois venus profiter des plaisirs simples de la vie. Nous adressons nos plus sincères et chaleureux remerciements à nos partenaires : La CC du Val Bréon, la municipalité, soirée Fériaud, le foot-ball club de La Houssaye. Un grand MERCI à tous les bénévoles et amis venus nous apporter leur aide.

Camp médiéval - les Malandrins



Camp installé dans le jardin du Cube le 28 juin





Association Indépendante des Parents d'Elèves Hulsétiens (AIPEH)

Rentrée 2014-2015, cette rentrée est marquée par l'instauration du rythme scolaire et des ateliers pédagogiques pour nos enfants.

Un travail conjoint entre la Mairie, les enseignants, les associations du village et celle des parents d'élèves a été réalisé. Il a abouti à la mise en place des activités pédagogiques sur une durée d'une heure, de 15h30 à 16h30, les mardi, jeudi et vendredi. Le contenu des activités sera varié (*sportif, culturel et convivial*) pour offrir aux enfants des ateliers de découverte par cycle de 6 semaines. L'esprit de partage, d'échange et de transmission de savoir sera véritablement apprécié par nos enfants. Pour la bonne marche de cette organisation un effort de rigueur dans l'inscription, le suivi et la programmation des ateliers, cantine et études sera nécessaire. Vous comprendrez qu'une facturation sera réalisée en cas de non désistement. Donc, soyez attentifs !

N'hésitez pas à proposer votre aide pour les activités scolaires :

- L'informatique, en profitant de la rénovation du réseau informatique en juin 2014 pour le plus grand confort des enfants et des professeurs.
- Le jardinage, qui offre un regard naïf sur la nature.
- La bibliothèque, avec un équipement de qualité qui nécessite un bon entretien.

L'AIPEH en 2014

C'est avec l'énergie fantastique des parents que nous avons réalisé toutes ces actions.

Une nouvelle image, pour notre association, qui conserve bien nos origines tout en entrant dans le 21^{ème} siècle. Cela n'aurait pas été possible sans la contribution de Cédric PONDARD qui a conçu notre logo 3D.

Découvrez notre site internet : aipeh.e-monsite.com pour vous donner un accès en ligne à toutes nos informations : menus cantine, bulletins et événements. Contactez-nous sur AIPEH77610@hotmail.fr

Bal du printemps 15 mars 2014

Vous êtes venus très nombreux à notre bal du printemps. Tous ensemble et déguisés (*60 enfants et les parents*) nous avons profité de la musique, d'une structure gonflable, organisé un défilé et aussi fêté des anniversaires. C'était inoubliable pour beaucoup d'entre eux ! Prévoyez de profiter vous aussi de cet événement convivial en 2015.



La Brocante le 1^{er} juin

Pour soutenir la démarche d'équipement de la bibliothèque de l'école nous avons aidé l'association de "l'école des livres" pour la brocante du 1^{er} juin. Cette action contribue à l'amélioration et au confort matériel de l'école.

Investissement pour les enfants

Janvier 2014 ; Les enfants de maternelle ont été équipés de tables, afin de réaliser leurs travaux de peinture dans de meilleures conditions.

Juin 2014 ; Lors des spectacles organisés de la fête de l'école les 20 et 21 juin nous avons pu remettre en compagnie des professeurs plusieurs surprises :

- des sacs en fibre de bambou à tous les enfants pour exercer leurs activités (*piscine ou bien bibliothèque etc...*). Nous les avons personnalisés avec notre nouveau LOGO par nos soins et par les parents avec le prénom de leur(s) enfant(s). Ils peuvent être fiers d'une véritable identité attachée à notre école et notre village !
- des montres aux enfants de CM2 pour leur entrée au collège.

La KERMESSE du 21 juin 2014

Nous avons profité pleinement de cet après-midi ensoleillé pour nous amuser et offrir un univers festif avec de nombreux jouets à gagner par les enfants. La présence des poneys du club de Marles en Brie a offert un complément d'euphorie à notre kermesse. Une TOMBOLA de qualité avec plus de 300 lots gagnants dont un vélo pour le 1^{er} prix. La participation de nombreux parents a rendu cela possible et permis de recueillir des bénéfices qui seront destinés à la vie des enfants à l'école.

Projets 2014 -2015

L'énergie fantastique des parents qui sont déjà présents peut être partagée avec tous les parents. Votre investissement sera productif et enthousiasme, alors Entrez dans l'association pour soutenir notre mission, faciliter et développer les projets à venir. Nous avons besoin de vous pour une plus grande efficacité et réussite.

Marché de Noël : Lors du marché de Noël 2014, l'AIPEH sera présente pour saisir des clichés en famille avec le Père Noël et capter cet instant magique pour le plus grand bonheur de tous.

Le BAL du Printemps 4^{ème} édition (*date à déterminer pour mars 2015*) avec encore plus d'ambiance !

Entrez dans la danse et venez nous aider à produire le meilleur pour nos enfants.

Les membres de l'AIPEH vous souhaitent la bienvenue !

Section d'Aïkido

L'année scolaire 2013-2014 se termine plutôt bien, après un stage tout à fait réussi qui s'est déroulé au Cube, le 11 mai, avec une pause-déjeuner très sympathique au restaurant de la Fleur de Lys.

Un bilan des années écoulées nous montre que nous avons déjà formé trois ceintures noires premier dan : Willam Azoune, Jérémy Bonino et Laurent Caralp. Notre première Présidente, et deux autres élèves sont sur le point d'obtenir cette distinction, il est donc approprié d'indiquer en quoi cette étape est cruciale pour un pratiquant.

Presque tous les élèves ont longtemps désiré recevoir leur ceinture noire et considèrent le droit de la porter comme l'accomplissement, l'aboutissement de leurs efforts dans notre discipline. En Aïkido ce grade n'est pas un aboutissement mais un retour au point de départ, en quelque sorte. En japonais, premier dan se dit SHO DAN, ce qui signifie échelon inférieur. SHO DAN SHA, signifie même individu de bas étage. Si une qualité devait s'attacher à cette distinction, ce devrait être la modestie. Cette situation n'est pas pour autant un motif de regret ou de désespoir. Tous les efforts consentis pendant les premières années d'entraînement, tous les grades KYU obtenus, loin d'être perdus, ont préparé le nouveau titulaire de la ceinture noire. Il peut désormais commencer pour de bon sa réelle progression en Aïkido. C'est un peu comme une nouvelle naissance, mais qui dit naissance dit conscience et la conscience du 1^{er} dan est totalement disponible pour son progrès futur.



Jadis, au Japon, on ne donnait jamais son vrai grade à ceux qui le demandaient. On répondait, soit : "Celui que vous voudrez." ou mieux encore, en jouant sur les mots : "Watakushi wa Aikido no sho dan sha.", ce qui signifiait : "individu de bas étage pratiquant l'Aïkido." Il ne faut pas voir, dans ces pratiques d'un autre âge, autre chose que de la prudence. Il est préférable qu'un agresseur potentiel vous sous-estime. Si un conflit se développe, vous n'en serez que plus efficace.

Finalement, la progression dans les grades qui suivent le premier n'a qu'un but, faire que la pratique d'Aïkido devienne totalement inconsciente. Maître Ueshiba disait souvent que la pratique de l'Aïkido devait devenir aussi spontanée que celle de la marche. Il disait aussi : "Si vous pratiquez avec votre esprit centré exactement sur le moment présent, tous vos mouvements seront de l'Aïkido."

Contact Frédéric POUPINOT : 07 87 17 38 06

fboup@orange.fr

Jacqueline & Jean Greslé



Anim'et Ludo

Nous sommes très heureux de vous retrouver pour cette nouvelle saison, riche de toutes nos envies de faire... ensemble. Tout est possible !

Nouvelles activités cette saison :

- **Cours de guitare** : débutant et confirmé, 2 cours le samedi matin.
- **Relaxation Maman-Bébé** : un moment de tendresse pour les tous petits, le 2^e jeudi de chaque mois. Ouvert aux participants de la Ludo des petits.



Dès le 15 septembre, vous retrouverez les activités habituelles de notre association : la Ludo des petits (*salle de jeux pour les enfants de - de 3 ans accompagnés de leurs parents ou assistante Maternelles*), les cours de danse, l'atelier théâtre adulte l'atelier Ciné-Ados, la Gym Adultes, le yoga.

La Ludo des grands accueille tous les enfants le mercredi

après midi, de 15H à 18H. Nous leur proposons un espace dédié au jeu. Accompagnés ou pas de leurs parents pour les plus de 6 ans, ils pourront découvrir des jeux originaux, tels que Dixit, Story Cube... Mais aussi une partie d'Abalone ou une construction du circuit de train ou de Kapla.

Attention pour les cours de danse nouveaux horaires :

Le Mardi : à 16h30 les Artist'o Chou, à 17h30 les Artist'o'fun, à 18h30 les Artist'o groove, à 19h30 les Artist'o Swing, 21h à 22h30 les Artist'o Mam's
Le Mercredi : à 14h00 les Artist'o Ballerine, à 15h00 les Artist'o Quadrille, à 16h00 les Artist'o' Style, à 17h00 les Artist'o Vibes, à 18h00 les Artist'o Chorifée.

Les Carrés d'art :

la 3^{ème} des Carrés d'art est ouverte. Exprimer totalement votre créativité, seul, en famille ou entre amis... Anim et Ludo et la Mairie mettent à votre disposition les murs du Cube et des carrés de 1m x 1m. Le thème de l'année "Ra'CONTEz nous..."

Retrait des panneaux lors du forum. Nous décrocherons et rendrons les œuvres 2013-14 à leur propriétaires le 13 décembre de 9h à 10h au Cube, ce même jour nous y accrocherons les nouvelles œuvres.

Retrouvez toutes nos activités et animation sur le site : www.animetludo.com • Tél. : 06 99 25 98 00



Détente à la Puissance 3, des nouvelles des Détendus

Au fil des semaines nous nous sommes rencontrés dans nos ateliers, nous avons partagé des après-midi cinéma le mardi après-midi à BAY 2 Torcy et des repas à l'UTEC (Université de Technologie de Marne la Vallée Hôtellerie Restauration Tourisme) d'Emmerainville.

Le Mini séjour proposé cette année s'est déroulé à Arcachon du 06 au 13 Avril 2014 :

Comme d'habitude nous avons choisi le covoiturage pour aller à Arcachon.

Cette ville s'inscrit dans le périmètre du Pays de Buch, des landes de Gascogne et de la forêt des Landes.

Aussitôt arrivés, nous nous en sommes mis plein les yeux, la lumière, le bleu de l'Océan et le blond du sable fin de la plage.



L'installation dans un appartement du quartier du Mouleau étant faite, nous sommes repartis sur la jetée. Nous étions le dimanche 6 Avril, c'était le jour anniversaire de Denise aussi, c'était l'occasion de le fêter !

Le lendemain très sportivement, nous sommes montés sur la dune du Pilat (environ 110 mètres).

Au retour nous avons acheté des huîtres chez un ostréiculteur.



Dans notre programme de visites nous avons prévu d'aller à la Ville d'Hiver. Ce qui fut l'occasion de découvrir les villas des curistes de la bourgeoisie des années 1860 : les villas hygiénistes, les folles et les modestes. Ces grandes habitations pour certaines baroques, voire extravagantes, sont le symbole de l'engouement des curistes pour ce Bassin d'Arcachon.

Le mercredi nous sommes partis pour une promenade en mer et faire le tour de l'Île aux oiseaux, la presqu'île du Cap Ferret et les hameaux ostréicoles :

Nous avons aperçu les 2 cabanes tchanquées : du mot chanca qui signifie échasse en gascon. Nous sommes passés à côté d'une curiosité, une mosquée-église construite par le mécène IFFLA Daniel Osiris.

Le séjour s'est poursuivi en quittant la Teste de Buch nous sommes allés à Biscarrosse pour apprécier l'eau des vagues qui se fracassait avec force en arrivant sur la plage.

Enfin nous avons terminé notre périple par la Réserve Ornithologique du Teich en compagnie des oiseaux, cet après-midi apaisant nous a rendus joyeux à la vue de toutes ces nichées.

C'est bon pour le moral ces journées passées dans les landes de Gascogne !

Nos rencontres inter génération :

Nous avons accueilli des enfants à l'atelier de Peinture Décoration Dessin un jeudi après-midi des vacances de Pâques.

C'est toujours un moment privilégié de partager nos connaissances avec les nouvelles générations.

Nous sommes prêts à renouveler cette rencontre !



Sortie :

Le Jeudi 12 Juin nous irons voir pour la 2^{ème} année, le spectacle de la Compagnie du Lac, à la Salle du Millénaire à Savigny le Temple. C'est l'Opéra Rock Monopolis qui est monté cette année. C'est un spectacle inspiré de Starmania. La Compagnie du Lac rassemble des jeunes de Sénart et d'ailleurs et des jeunes en situation d'handicap moteur.

LA DETENTE A LA PUISSANCE 3 !

Les activités de tous nos ateliers reprendront début septembre :

- Le lundi de 14 heures à 17h, atelier animé par Mira : bricolage perso, tricot, broderie, collage serviette ou pour partager ou juste bavarder... Salle Bussière.
- Le mardi de 10h à 12h30, atelier animé par Serge : informatique branché graphisme et numérique, petites vidéos. Salle informatique au bâtiment Jodelle, 2^{ème} étage.

- Le jeudi de 14h à 17h, atelier animé par Mireille : dessin, peinture, décoration, pour permettre à chacun et à chacune de faire de nouvelles découvertes. Salle Bussière.

- Le vendredi de 14h à 17h, atelier animé par Jeannine : couture, broderie, patchwork à la demande de chacun, travaux d'aiguilles, une ambiance agréable. Au bâtiment Jodelle, 1^{er} étage.

Tous les cours sont donnés bénévolement, ils sont donc gratuits. Chacun peut faire partager ses connaissances.

Le mardi après-midi des sorties cinéma continueront à être proposées par Mira.

La cotisation annuelle est de 40 euros par adhérent et 60 euros pour un couple. Un supplément annuel de 50 euros est demandé pour l'atelier informatique afin de couvrir les frais de maintenance et d'Internet.



Nos projets

Venez aussi nous retrouver pour nos rencontres conviviales et nos sorties, en prévision :

- Un journée marnaise en automne, à Dormans. Nous laisserons passer les vendanges pour une journée "rencontre avec des Marnais et des Marnaises" : des peintres, des vignerons, des élus...
- A la fin de l'année, nous rencontrerons pour la 2^{ème} fois le Club de Tournan pour des échanges conviviaux.
- Pour nos promenades découvertes : Nous envisageons un mini séjour dans la cité phocéenne à Marseille et un mini séjour, à Metz en Lorraine, pour le Centre Pompidou.

Venez nous retrouver !

"Ce que je sais faire je te l'apprends"

Mireille YOESELE, La Présidente et tous les Détendus



Les Nouvelles du TCH !

Le Tennis Club de La Houssaye regroupe environ 70 adhérents, le club est affilié à la Fédération Française de Tennis et à la Ligue de Seine et Marne.

Les dirigeants du club ont souhaité développer un tennis de proximité pour les jeunes joueurs mais aussi développer le désir de mettre à portée de toutes les bourses une pratique sportive de qualité, entourés par des professionnels du métier est une volonté forte. Les éléments de ce concept sont appliqués au sein de l'école de tennis. Nous accueillons les enfants à partir de l'âge de 5 ans. Les cours se déroulent les mercredis, samedis et dimanches. Que vous soyez des pratiquants confirmés ou débutants vous trouverez des groupes adaptés à tous les niveaux. Des équipes compétitions sont engagées dans les différentes épreuves juniors, seniors et seniors +.

Pour de plus amples renseignements, nous vous donnons rendez-vous au Forum des Associations.



Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant le club sur notre site web :

<http://www.club.fft.fr/la-houssaye>

Le FC La Houssaye

Encore une très belle saison qui se termine avec des effectifs en hausse et un club qui se structure.

Nous avons eu de très bon résultat dans l'ensemble avec beaucoup de travail de la part des entraîneurs.

- Les petits se sont bien adaptés aux règles du football.
- Les U10 & U11 ont fait une très belle saison : 2 finales de Coupe Seine et Marne et 1 finale de tournoi international avec une très belle progression dans leur jeu.



- Les U15 ont eu une saison difficile, effectif peu motivé, effectif restreint et très peu d'accompagnant lors des matchs à l'extérieur.
- Les CDM ont eu un début de saison difficile mais ont bien terminé la saison.

Nous avons organisé un stage pendant les vacances de Pâques qui a regroupé une trentaine d'enfants de notre village. Une belle réussite sur le plan sportif et éducatif (ping-pong, piscine, foot, ...)

Un grand bravo à Monsieur Rouillon pour son sens de l'organisation.

Nous remercions Marie-Rose et Sylvie du centre de loisirs ainsi que les jeunes lors de ce stage pour leur accompagnement.

Nous rappelons aux parents que lorsqu'ils inscrivent leurs enfants à une association sportive, la présence des enfants est obligatoire (*sauf cas excusables*) à tous les entraînements, les matchs à domicile ou à l'extérieur, par beau temps ou mauvais temps, c'est se respecter et respecter les adversaires. Certains parents ont tendance à venir quand ça les arrange.

Pour la 2^{ème} année consécutive, enfants, parents et dirigeant sont partis mi-juin passer un week-end dans les Vosges (90 personnes) pour clôturer cette saison.



Cette année tous les enfants ont eu un survêtement au couleur du club.

Nous allons organiser un loto en novembre et notre repas annuel en mars 2015.

Nous remercions.

- La commune qui nous a fait confiance.
- tous les enfants, leurs parents, les éducateurs et les dirigeants pour cette année passée au sien du club,
- Monsieur Christophe LICOIS pour sa participation musicale lors de notre soirée annuelle.
- La Fleur de Lys, La Pharmacie Couderc, La société Gaudin, Les Jardins de la Houssiette, Autosur, Arsenio, la société Cediloc, l'opticien OD Tournan, et M^{me} Pereira pour leur participation financière pour l'achat de jeux de Maillots,

Nous comptons tous sur vous pour la saison prochaine et rendez-vous au forum en Septembre.

Nous ne pouvons pas terminer cet article sans avoir une pensée pour notre dirigeant, entraîneur et ancien Président de notre association Yohann Tricerri décédé tragiquement à l'âge de 38 ans.

Nous avons une pensée pour son épouse et ses enfants. Courage aux CDM et on compte sur vous la saison prochaine.

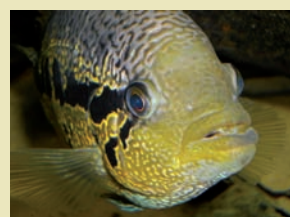
Appel aux bénévoles et joueurs :

Nous vous rappelons que nous sommes à la recherche de joueurs et plus particulièrement de U15 et d'entraîneur. Vous pouvez contacter Monsieur Soyez au **06 29 71 40 00**.

Bienvenue à Aqua LH

Venez admirer nos aquariums, nos poissons et partager notre passion des milieux aquatiques.

Passez nous rendre visite, que ce soit pour le seul plaisir des yeux ou pour partager notre passion et adhérer à l'association pour installer un aquarium (ce que l'on a pas toujours les moyens ou les connaissances de faire isolément chez soi), faire vivre et reproduire les poissons, plantes et invertébrés de votre choix, échanger, partager, discuter...



Une équipe de passionnés vous accueille dans une ambiance conviviale les vendredis de 18 à 19h et les dimanches de 17h à 19h au 213 avenue du Général Leclerc à La Houssaye.

Et maintenant, Aqua LH a aussi son blog, pour suivre depuis chez vous ce qu'il s'y passe : <http://aqualh.unblog.fr/>



Soirée cabaret

Le comité d'organisation des fêtes de La Houssaye en brie organise le 11 octobre 2014 au Cube une soirée Cabaret. Nous vous communiquerons ultérieurement le détail de cette soirée et les modalités de participations.

Les amis de La Houssaye

Le 30 avril et le 7 mai, dans le cadre du Festi'Val Bréon, l'atelier théâtre Ados des Amis a participé, avec les comédiens d'Anim' et Ludo, à la présentation de "Fleur de Liberté", une pièce écrite et mise en scène par Cécile ! Drôle mais qui ouvre la réflexion.

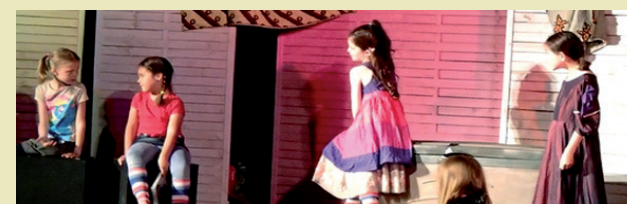
Comme pour ce début d'année, l'association ne prévoit pas de manifestation ponctuelle, sinon une ou deux sorties culturelles. Cette année, la randonnée du Patrimoine, organisée par les villages de Marles, Les Chapelles et La Houssaye le dimanche 21 septembre, vous fera découvrir la Forêt Domaniale de Crécy et un peu de son histoire. Puis les Amis seront heureux de vous accueillir lors de son prochain Marché de Noël les 29 et 30 novembre.

Théâtre Junior :

la saison reprend les 15 et 17 septembre. Spectacle en mai

Attention aux nouveaux horaires

- Maternelles et CP : le jeudi de 16h45 à 17h45
- CE1, CE2 et CM1 : le jeudi de 17h45 à 19h
- CM2 et 6^e : le mardi de 19h à 20h30
- Ados : le jeudi de 19h à 20h30.
- Lycéens : un dimanche par mois de 11h à 17h.



La vie du village passe obligatoirement par ses associations, et La Houssaye en compte une bonne vingtaine. Sportives, culturelles, de détente, toutes organisent des manifestations pour leur plaisir mais aussi et surtout pour animer le village. Soirées dansantes, compétitions sportives, événements culturels, toutes passent par la publicité pour se faire connaître.

"LA GAZETTE DU VILLAGE" : www.gazette-lahoussaye.fr

Un site presque intimiste, plutôt ignoré par les nombreux moteurs de recherche et c'est tant mieux, mais où vous pouvez trouver photos, vidéos et reportages sur (presque) tout ce qui anime La Houssaye. Dans la mesure du possible, la plupart des manifestations sont couvertes. Il est toujours agréable, par exemple pour une petite troupe de comédiens amateurs, de se retrouver plus tard en image et de savoir que tout le monde va pouvoir apprécier votre prestation. Pour satisfaire de nombreuses demandes de photos, des albums sont créés pour les manifestations importantes. Pour récupérer une photo, il suffit d'ouvrir l'album concerné, de la sélectionner et de cliquer sur "Enregistrer une photo".

Pendant les mois "creux", pour faire vivre la gazette, les pages se remplissent de diaporamas photos et vidéo humoristiques ou artistiques, et de quelques petites perles trouvées ça et là, ou que vous voudrez bien nous envoyer. En résumé, si vous voulez connaître la vie associative du village, et un peu de la vie tout court, ayez le réflexe "Gazette du Village". Ce site est ouvert à tous. Organisateurs, vous pouvez envoyer vos dates de manifestations, vos articles, vos photos et vidéos, et même vos idées et commentaires, à l'adresse suivante : lesamisdelahoussaye@wanadoo.fr

Sounds for Tana



Pedro Opeka et quelques membres de Sounds for Tana.

L'association Sounds for Tana a été créée le 21 septembre 2009. Elle a pour objet de soutenir financièrement et moralement l'action de Pedro Opeka, dans son combat pour la dignité humaine des plus démunis de Madagascar.

Pour cela, Sounds for Tana organise des manifestations musicales de toutes sortes ; elles permettent de rassembler un public autour de la cause humanitaire et de faire découvrir différents styles musicaux en rassemblant des musiciens de tous horizons.

Depuis 2008, 23 concerts ont été proposés ; la majorité de ces concerts en Ile-de-France, d'autres dans le Pas-de-Calais, dans la Manche ou les Hautes-Alpes. Notre action a déjà permis de reverser près de 8 000 € à Madagascar.

Vous aimez la musique, vous jouez d'un instrument, vous chantez ?

Vous souhaitez participer à l'organisation des concerts (technique, lumière, buvette, accueil...) ?

N'hésitez pas à nous contacter !

Sounds for Tana : **06 89 94 79 08** - sounds.for.tana@gmail.com
Suivez également nos comptes facebook et youtube.

Le 8 novembre 2014, Sounds for Tana revient à la Houssaye pour un grand concert folk-rock, donné en faveur des plus démunis de Madagascar.

Réservations ouvertes sur sounds.for.tana@gmail.com et au **06 89 94 79 08**.

Venez nombreux assister à cette soirée autour de la solidarité et de la bonne musique !

La Compagnie Phicel

La compagnie Phicel a participé cette année à de nombreuses manifestations ; parfois en tant qu'invitée, comme pour le Festival' Bréon pour lequel Lucile a chorégraphié bon nombre de démonstrations. En partenariat aussi pour ; l'Aqua Zumba, le tournage de "Connexion La Battle", de nombreuses soirées dansantes.

Mais aussi et surtout en tant qu'initiatrice de projets culturels, concours de chorégraphie, participation au Téléthon, spectacles divers et variés, stages de perfectionnement technique, stage de hip-hop avec des danseurs internationaux... sans oublier tous les cours de danse qui sont proposés pour tous âges et tous niveaux pendant toute l'année !

Merci à tous nos adhérents, plein de dynamisme sans qui, tous ces projets ne verraient le jour. ;-)

Rendez-vous sur le site pour plus d'informations !
www.compagnie-phicel.fr

Festi'Val Bréon à La Houssaye



La Commune de La Houssaye a eu le plaisir d'accueillir pendant un mois le Festi'Val Bréon organisé par la Communauté de Communes du Val Bréon et l'Attrape Théâtre.

Pendant ce mois, les habitants des communes du Val Bréon ont pu découvrir de nombreux spectacles sous un chapiteau de 250 places installé tout spécialement pour cette manifestation.

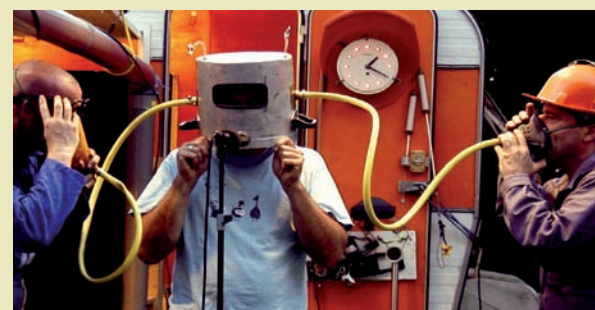


Cette 3^{ème} édition du Festi'Val Bréon a rencontré un grand succès avec près de 5 000 entrées. Le chapiteau a accueilli 21 représentations, 7 spectacles, 6 stages d'initiation aux spectacles. Les spectateurs ont été cette année encore plus nombreux à venir découvrir cette belle aventure.

En voici un petit aperçu...

Le dispositif inespéré de conférence motorisée et pliable par La Ligue des Utopistes Non Alignés

Depuis un vide grenier lunaire et singulier, truffé d'objets délirants et de lutheries imaginaires, deux personnages des plus énigmatiques nous ont proposé une conférence poétique digne des réunions Tupperware les plus réussies et doublée d'un concert étonnant.



©Crédit Doumé



Décor insolite installé dans le Cube.

Spectacle musical et dansé par la Compagnie Phicel et le groupe musique de la Communauté

Spectacle où la Musique, le chant et la danse fusionnent à merveille. Pour le bonheur des yeux et des oreilles.



Sans dessus dessous par La Houlala Compagnie

Une épopée burlesque, poétique et sentimentale, inspirée des récits de voyages du XVI^e siècle ; le monde marchand prend son envol ainsi que la quête pour un monde meilleur !

Théâtre, musique, danse, magie, générosité et humanité : après Entrez, entrez... et vous verrez ! joué au Festi'Val Bréon en 2012, l'univers baroque de la Houlala Compagnie était de retour pour notre plus grand plaisir !



Fleur de liberté par les groupes théâtre et danse de La Houssaye

Un soir de répétition générale un groupe de comédiens et de danseurs ont vécu autre chose que ce qui était prévu. Un spectacle où la danse et la comédie se sont mêlés pour vous présenter une parabole ludique, joyeuse et finalement assez... libre.



On ne badine pas avec l'amour par L'Attrape Théâtre



©BM Palazon 2013

Une pièce fulgurante écrite à 26 ans par Alfred de Musset, jeune auteur "romantique" du XIX^e siècle. La troupe de Christophe Thiry a su revisiter ce texte classique à travers une mise en scène moderne et un jeu de comédiens des plus vibrants.

Vacances au bord de la crise de mer

Par le Théâtre de la Communauté, la Chorale de Fontenay-Trésigny et le Chœur Jodelle

Cette année, les clowns veulent prendre des vacances. Ils ont sélectionné un "lieu de villégiature exceptionnel" vanté dans un catalogue... Mais ce lieu de villégiature sera-t-il à la hauteur des promesses publicitaires ? Il est permis d'en douter car un univers surprenant va déstabiliser nos clowns.

Un spectacle fou fou fou où les clowns se mélangent à la danse et aux chorales de la Communauté de Communes.



POUR LES SCOLAIRES

Six représentations du spectacle jeune public Ludwig 14, le petit renard rusé ont été données par la Compagnie des Sans Chapiteau Fixe. Tous les élèves de la Petite Section au CE1 de la Communauté de Communes ont profité de ce spectacle les 5, 6 et 9 mai (photo de gauche).



Enfin, plusieurs stages d'initiation artistique ont été proposés, notamment danse/théâtre, chant, improvisation théâtrale etc... (photo de droite).

Remerciements : Nous remercions tous les bénévoles qui ont participé dans l'ombre à cette expérience : pour l'aide au montage et démontage du chapiteau, pour la tenue du "Bar du Chapiteau" et pour la réalisation des crêpes. Merci à Tous.

Nous vous donnons rendez-vous au printemps 2015 sur une autre commune de la Communauté de Communes avec de nouveaux spectacles à savourer !

Théâtre à domicile au prieuré le vendredi 6 juin "Au bord de la crise de mer"



SIAEPA : Syndicat des eaux de La Houssaye

Ce syndicat regroupe les communes de CREVECOEUR-EN-BRIE, LA HOUSSAYE-EN-BRIE, MARLES-EN-BRIE, LES CHAPELLES-BOURBON.

Il prend en charge :

- l'approvisionnement en eau potable, la source étant la nappe phréatique et le lieu de forage étant situé au pied du château d'eau de LA HOUSSAYE.
- le traitement et le contrôle de la qualité de l'eau et la qualité du réseau de distribution.
- le traitement des eaux usées, avant leur rejet dans le Ru de BREON

Le syndicat est propriétaire de 2 châteaux d'eau, du réseau de distribution, du réseau d'assainissement et d'une station d'épuration.

Quelques travaux réalisés récemment sur la Houssaye :

- Le remplacement des conduites d'eau en plomb par de nouvelles en polyéthylène ainsi que le changement des compteurs d'eau
- La mise en œuvre un plan de lutte contre les fuites d'eau du réseau de distribution

Les principaux travaux prévus prochainement :

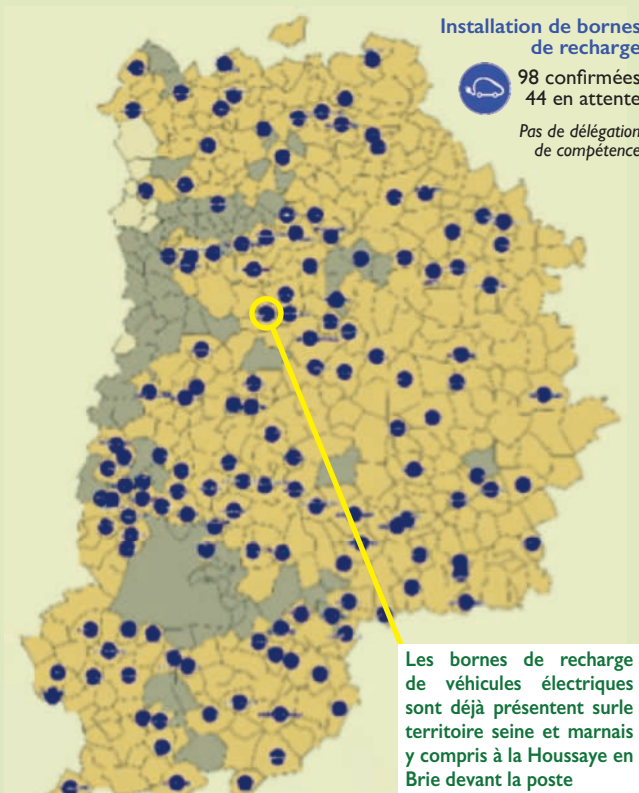
- La réfection du château d'eau situé sur La Houssaye
- Le suivi de la mise aux normes des installations d'assainissement non collectif
- L'optimisation de la séparation des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées au travers d'une réactualisation du Schéma Directeur d'Assainissement.

PETIT RAPPEL IMPORTANT :

Les serpillères jetées dans les égouts gênent l'écoulement des eaux usées, colmatent les collecteurs et abîment les pompes de relèvement qui devront être changées (coût financier). De plus les serpillères sont retirées manuellement par les agents (risque sanitaire).

Anticiper l'avenir

Pour le SDESM et les villes accueillant ces recharges, il s'agit d'anticiper l'avenir : 5663 immatriculations en 2012, 8779 en 2013, et des ventes prometteuses sur le premier semestre 2014. La commune est une des cinq premières à avoir été équipée et envisage de se doter de véhicules électriques ce qui permettrait de réaliser des économies de carburant et de réduire l'empreinte carbone. La borne de recharge est accessible au public détenteur d'un véhicule électrique, via une carte magnétique délivrée en mairie.



Consommer de bons produits locaux, c'est facile !

La Ruche qui dit Oui. Manger mieux et responsable.

Vous pouvez, soit acheter dans les fermes alentours, soit rejoindre la "ruche" la plus proche de chez vous. Ces "ruches" sont des centres d'achat de produits fermiers locaux. Vous y trouverez des fruits et légumes, œufs, produits laitiers, viande, pain, miel, jus de fruits...

Il en existe, entre autres, une sur Crécy la Chapelle, une sur Coulommiers et bientôt une sur Ozoir la Ferrière...

Pour plus d'information, connectez-vous sur : www.laruchequiditoui.fr



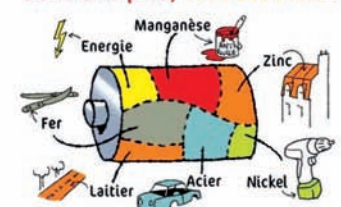
Recyclage (Ne jetons plus, valorisons)

Dès janvier, vous pourrez déposer en Mairie, dans les bornes prévues à cet effet : Cartouches d'encre LVL Piles (corépile) • Lampes récyclum



LES PILES

Dans une pile, tout est utile !



LES AMPOULES



LES CARTOUCHES D'ENCRE



Tri à la Mairie

La mairie de La Houssaye en Brie participe à la collecte des bouchons en plastique pour le CMA de Neufmoutiers avec l'association "Handi-cap Prévention" pour l'opération "ROULEZ PETITS BOUCHONS."

- Pour acheter des fauteuils roulants à des handicapés,

Emplacement "récupérateur" : dans le hall de la mairie.

Merci d'avance de votre collaboration

BOUCHONS ALIMENTAIRES Nutella (sans carton à l'intérieur), Nesquik, Benco etc. Capsule plastique du Kinder surprise, Lait concentré, mayonnaise, ketchup, yoplait, moutarde, Nescafé, eau, lait, soda, jus de fruits, bouchons de lait poudre bébé etc.

PRODUITS MENAGERS : Assouplissant, eau de javel, Mr Propre etc. cirage, produits vaisselle, produits lave-vaisselle, vitres ; lessives etc.

SALLE DE BAIN : Dentifrice, shampoing, savon liquide, laque, déodorant, mousse à raser, gel douche etc.

AUTRES BOUCHONS : Feutres, colle, marqueurs, peinture, boîte de pellicule photos tubes d'homéopathie etc. Peu importe la forme et la couleur. Pensez juste à les nettoyer et à enlever les corps étrangers (Carton, papier etc.)

BOUCHONS INTERDITS : Bouchons de médicaments, Bouchons d'huile, bouchons de métal et de liège. Merci.

LOGOS DES DIFFÉRENTS PLASTIQUES AUTORISÉS :



Grâce à certains programmes de collecte de cartouches vides, LVL soutient financièrement Enfance et Partage.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FÉVRIER 2014

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) :**Projet d'Aménagement et de Développement Durable :**

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) est soumis à débat.

Adhésion nouvelle collectivité au Syndicat Mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du Bassin versant de l'Yerres (S.Y.A.G.E.) :

Le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (S.M.I.V.O.M.) de la Région du MORMANT a demandé son adhésion au Syndicat Mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du Bassin versant de l'Yerres (S.Y.A.G.E.)

Le Comité Syndical du S.Y.A.G.E. en date du 8 janvier 2014 a approuvé cette demande d'adhésion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- émet un avis favorable pour cette demande d'adhésion au S.Y.A.G.E.

Projet de modification des limites des cantons du département de Seine-et-Marne :

M. le Maire explique aux membres du Conseil Municipal, le projet de modification des limites des cantons du département de Seine-et-Marne. Le Conseil Général, dans sa séance du 13 janvier 2014 a apporté des ajustements à ce projet de modifications des limites des cantons.

M. le Maire propose que le Conseil Municipal émette un vœu de modification des limites des cantons tels que proposé par le Ministère de l'Intérieur, de suivre la position du Conseil Général. La délibération concernant ce vœu est tenu à la disposition du public au secrétariat de la mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- s'oppose au redécoupage tel qu'il a été transmis par M^{me} la Préfète au Conseil Général de Seine-et-Marne.
- demande la redéfinition du canton de Brie-Comte-Robert conformément au vœu voté par le Conseil Général en date du 13 janvier 2014.

Lotissement du Grand Tremble :

La situation du lotissement du Grand Tremble au regard du domaine communal présente une particularité : au moment de la vente des terrains ayant servis aux constructions actuelles, la voirie des dessertes est restée propriété des vendeurs. A aucun moment, les propriétaires de l'époque ou leur descendant n'ont demandé l'intégration de cet espace dans le domaine communal. De ce fait, cet espace ne relève pas de la compétence de la commune dans le cadre de l'entretien général du village.

Dans le but de régulariser cette situation paradoxale, M. le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il est possible d'envisager deux procédures distinctes :

- une procédure amiable avec recherche des descendants afin de leur demander s'ils souhaitent vendre ce terrain à la commune.
- une procédure d'office, sans indemnité, après enquête publique.

Attribution des marchés à procédure adaptée :

M. le Maire informe le Conseil Municipal que, après analyse des offres pour le marché pour l'aménagement de sécurité Sente du Clos de la Vigne et la création d'un collecteur eaux pluviales Sente de la Butte Verte, l'entreprise ayant l'offre économiquement la plus avantageuse est l'entreprise Groupement Verneuil TP / TERAFF.

M. le Maire informe le Conseil Municipal que, après analyse des offres pour le marché à procédure adaptée pour l'aménagement d'un terrain multisports, l'entreprise ayant l'offre économiquement la plus avantageuse est l'entreprise Transalp.

M. le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la taille de la structure, le choix des matériaux et les options.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- choisit la structure de jeux en variante 30 m x 15 m en inox avec 4 bancs pour un coût total de 84 192.60 € H.T.

Report budget d'investissement :

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'engager, de liquider et de mandater une partie des dépenses d'investis-

sement pour que la commune puisse mandater les dépenses d'investissement engagées depuis le début de l'année avant le vote du budget. Pour ce faire il est possible de reporter au maximum le quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- décide de reporter 25 % des dépenses d'investissement du budget 2013, soit la somme de 168 150.73 €.

Création de postes suite à avancement de grade :

Deux agents de la filière technique et un agent de la filière animation peuvent bénéficier d'un avancement de grade par l'ancienneté. Par ailleurs, suite à la réunion de la commission du personnel, il est envisagé le recrutement d'un agent par voie de mutation pour des fonctions d'agent polyvalent des services techniques afin de remplacer le Garde Champêtre de la commune qui va faire valoir ses droits à la retraite au 1^{er} juillet 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- décide de supprimer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe
- décide de créer deux postes d'adjoint technique de 1^{ère} classe
- décide de supprimer un poste d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe
- décide de créer un poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe.

Point sur les postes des services techniques :

La commune avait accepté de prendre en formation un travailleur handicapé à hauteur de 26 heures par semaine pendant une période de six mois renouvelable suite à la proposition d'Initiatives 77 d'une action de formation sur le métier d'agent polyvalent d'entretien des bâtiments.

Un agent a été accueilli en octobre 2013 et, pour des raisons personnelles, a donné sa démission début février 2014.

L'organisation du service technique étant optimale à 4 agents, il est proposé au Conseil Municipal de recruter une personne dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (C.A.E.).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- décide de recruter un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (C.A.E.) à temps complet pour une durée de six mois renouvelable

Vacations d'adjoint d'animation de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement :

M. le Maire rappelle la délibération en date du 18 juin 2013 fixant les vacations des adjoints d'animation pour l'accueil de loisirs pendant la période des vacances scolaires d'été.

M. le Maire indique que cette rémunération sera appliquée à tous les emplois occasionnels de l'année.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de fixer le taux de vacation à 96.00 € par jour de présence et 48,00 € par demi-journée de présence.

Demande de subventions dans le cadre de la DETR :

M. le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre des travaux de l'entrée du Groupe Scolaire qui ont été voté lors du Conseil Municipal du 19 décembre 2013, la commune pourrait percevoir une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.). La subvention serait au taux minimum de 30 % du coût H.T.

Ces travaux sont chiffrés à 30 239.00 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- sollicite l'aide de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) pour les travaux de l'entrée du Groupe scolaire

Nouvelle compétence du SIAEPA :

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement de la région de La Houssaye-en-Brie (S.I.A.E.P.A.) a décidé par délibération du 18 décembre 2013 d'élargir les compétences du Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.) aux travaux de réhabilitation des installations existantes d'assainissement non collectif.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- émet un avis favorable à l'élargissement des compétences du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement de la région de La Houssaye-en-Brie (S.I.A.E.P.A.) aux travaux de réhabilitation des installations existantes d'assainissement non collectif.

Contrat Information Jeunesse :

Considérant que la mission d'information auprès de la jeunesse revêt un caractère de service public reconnu par l'Etat, la commune peut développer celle-ci par une convention de partenariat avec le Centre Information Jeunesse de Seine-et-Marne (CIJ77), par la mise en place d'un Correspondant Information des Jeunes sur son territoire.

Pour la commune, la participation financière serait de 50€. En contrepartie, le CIJ77 s'engage à fournir de la documentation, une assistance à distance, une formation personnalisée, un soutien méthodologique et différents outils pour permettre au Correspondant de remplir sa mission.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- émet un avis favorable à la signature de la convention de partenariat avec le Centre Information Jeunesse de Seine-et-Marne et à la nomination d'un Correspondant Information des Jeunes sur la commune.

QUESTIONS DIVERSES**A - Syndicat du Ru de Bréon :**

Le Syndicat du Ru de Bréon ne demandera pas de participation financière aux communes adhérentes pour l'année 2014.

La commune versait l'année précédente environ 3 700.00 €.

B - Budget :

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le compte administratif 2013 et le budget primitif 2014 seront votés après les élections municipales.

C - Stationnement avenue du Général Leclerc :

Le cabinet Greuzat a été sollicité afin de réaliser une étude sur le stationnement avenue du Général Leclerc et rue de Bussière. La 1^{ère} proposition n'étant pas satisfaisante, une rencontre va être planifiée prochainement avec le bureau d'études afin de finaliser une proposition.

D - Site Internet de la commune :

Le nouveau site Internet de la commune a été mis en ligne début 2014. L'adresse du site est désormais : www.lahoussayeenbrie.fr. Par ailleurs, vous pouvez désormais adresser vos mails à la mairie à l'adresse suivante : mairie@lahoussayeenbrie.fr

E - Route Départementale 436 (Route de Meaux, Route de Melun) :

Suite aux différentes interventions de M. le Maire auprès de l'Agence Routière Territoriale et de la Sous-Préfète de Provins, un comptage de nombre de véhicules et de la vitesse des automobilistes vient d'être réalisé sur cet axe. Le retour de l'Agence Routière Territoriale n'a pas encore été effectué à ce jour.

F - Remplacement des lampes à mercure :

Tous les travaux de remplacement des lampes à mercure par des lampes ballons à fluo viennent d'être effectués. A cette occasion, l'éclairage de la Route de Coulommiers et de la Gonière a été renforcé.

G - Programme enfouissement des réseaux d'éclairage public :

L'enfouissement des réseaux d'éclairage public va débuter en avril 2014 pour le chemin de Chantepie. Une information aux administrés concernés sera faite dans le cadre d'une réunion publique en mars.

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2014

Election du Maire

M. ABITEBOUL est seul candidat et ne participe pas au vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

- Nombre de bulletins : 18

- À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 3

- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

- Majorité absolue : 8

o A obtenu : M. Jean ABITEBOUL : 15 (quinze) voix

M. Jean ABITEBOUL ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire.

Fixation du nombre d'adjoints au Maire :

M. le Maire a indiqué que la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit 5 adjoints au Maire au maximum.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec 16 voix POUR et 3 ABSTENTIONS :

- décide de fixer le nombre d'adjoints au Maire à 5

Elections des adjoints au Maire :

La liste de Mme GOBARD est seule candidate.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19

- nombre de bulletins nuls ou assimilés : 3

- suffrages exprimés : 16

- majorité requise : 9

o A obtenu : La liste de Mme GOBARD : 16 voix.

La liste de M^{me} GOBARD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, sont proclamés Adjoints au Maire :

- 1^{er} adjoint au Maire : M^{me} GOBARD

- 2^{ème} adjoint au Maire : M. DURAND

- 3^{ème} adjoint au Maire : M. STEFANIK

- 4^{ème} adjoint au Maire : M^{me} RAUT

- 5^{ème} adjoint au Maire : M. ISEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2014

Délégations d'attributions du Conseil Municipal au Maire :

Considérant que le maire de la commune peut recevoir délégation du conseil municipal afin d'être chargé, pour la durée de son mandat, de prendre un certain nombre de décisions.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide d'attribuer à M. le Maire certaines délégations.

Indemnités du Maire et des Adjoints au Maire :

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer les indemnités de fonctions versées au Maire ainsi qu'aux adjoints étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de fixer, avec effet au 30 mars 2014, date d'installation du Conseil Municipal et d'entrée en fonction des élus, le montant des indemnités : pour l'exercice effectif des fonctions de Maire et d'adjoints au Maire :

- pour l'exercice effectif des fonctions de Maire : 43 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique (1015).

- pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire : 16.5 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique (1015).

Fixation des commissions communales et élection de leurs membres :

Finances : M. ABITEBOUL - M. DURAND - M^{me} GOBARD - M. ISEL - M. LEFEBVRE - M^{me} RAUT - M. STEFANIK

Gestion du Personnel : M. ABITEBOUL - M. DURAND - M^{me} GOBARD - M. ISEL - M. LEFEBVRE - M^{me} RAUT - M. STEFANIK

Enfance, affaires sociales et éducation : M. ABITEBOUL - M^{me} DELLOYE - M^{me} DELWAULLE - M^{me} DI MARTINO - M^{me} GOBARD - M^{me} LOWAGIE - M^{me} PINTO - M^{me} RAUT

Urbanisme et Plan Local d'Urbanisme : M. ABITEBOUL - M. ADNOT - M. DURAND - M^{me} GOBARD - M. MARTINS DA ROCHA - M^{me} RAUT - M^{me} SLOSSE - M. STEFANIK

Bâtiments communaux, voirie et espaces publics : M. ABITEBOUL - M. ADNOT - M^{me} DELWAULLE - M. DUPASQUIER - M. DURAND - M. MARTINS DA ROCHA - M^{me} PICHOROT - M^{me} RAUT - M^{me} SLOSSE - M. STEFANIK

Associations, vie du village, fêtes et cérémonies : M. ABITEBOUL - M. CARALP - M^{me} DELLOYE - M^{me} DELWAULLE - M^{me} DI MARTINO - M. DUPASQUIER - M^{me} GOBARD - M. ISEL - M. JOANNY - M^{me} PINTO - M^{me} RAUT - M. STEFANIK

Cadre de vie et développement durable : M. ABITEBOUL - M. ADNOT - M. CARALP - M^{me} DELLOYE - M^{me} DELWAULLE - M^{me} DI MARTINO - M. DUPASQUIER - M^{me} GOBARD - M. ISEL - M^{me} PINTO - M^{me} RAUT - M^{me} SLOSSE - M. STEFANIK

Communication et information : M. ABITEBOUL - M. CARALP - M^{me} DELLOYE - M. DURAND - M^{me} GOBARD - M. ISEL - M. JOANNY - M^{me} LOWAGIE - M^{me} PICHOROT - M^{me} PINTO - M^{me} RAUT - M^{me} SLOSSE - M. STEFANIK

Culture : M. ABITEBOUL - M^{me} DELLOYE - M^{me} LOWAGIE - M^{me} PINTO

Commission communale des impôts directs : La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux, soit au maximum avant le 23 mai 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms dans le respect des règles mentionnés à l'article 1650 du code général des impôts.

Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres :

Outre le Maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires élus par le Conseil Municipal en son sein. Il est procédé à l'élection, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Les listes de candidats suivantes ont été présentées par des conseillers municipaux :

- Liste 1 de titulaires : M^{me} GOBARD - M. DURAND - M. STEFANIK
- Liste 1 de suppléants : M^{me} RAUT - M. MARTINS DA ROCHA - M. JOANNY

Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé au scrutin secret, a donné les résultats suivants :

Membres titulaires

Nombre de votants : 19
Bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 19
Sièges à pourvoir : 3
Quotient électoral (*suffrages exprimés/sièges à pourvoir*) : 6.33

	Voix	Attribution au quotient	Attribution au plus fort reste	Total
Liste	19	3	0	3

Proclame élus les membres titulaires suivants : M^{me} GOBARD - M. DURAND - M. STEFANIK

Membres suppléants

Nombre de votants : 19
Bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 19
Sièges à pourvoir : 3
Quotient électoral (*suffrages exprimés/sièges à pourvoir*) : 6.33

	Voix	Attribution au quotient	Attribution au plus fort reste	Total
Liste	19	3	0	3

Proclame élus les membres suppléants suivants : M^{me} RAUT - M. MARTINS DA ROCHA - M. JOANNY

Fixation du nombre des membres du conseil d'administration du Centre d'Action Sociale :

Le nombre des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) est fixé par le conseil municipal, de nombre pair et il ne peut pas être inférieur à 8 et supérieur à 16, la moitié des membres est désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de fixer à 14 le nombre des membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire.

Election des membres du conseil d'administration du Centre d'Action Sociale :

Le maire est président de droit du CCAS.

Le conseil municipal procède à l'élection de ses 7 représentants au conseil d'administration.

La liste de candidats suivante a été présentée par des conseillers municipaux : M^{me} DELLOYE - M^{me} DELWAULLE - M^{me} DI MARTINO - M^{me} GOBARD - M^{me} LOWAGIE - M^{me} PINTO - M^{me} RAUT

Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé au scrutin secret, a donné les résultats suivants :

Membres titulaires

Nombre de votants : 19
Bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 19
Sièges à pourvoir : 7
Quotient électoral (*suffrages exprimés/sièges à pourvoir*) : 2.71

	Voix	Attribution au quotient	Attribution au plus fort reste	Total
Liste	19	7	0	7

Proclame élus les membres titulaires suivants : M^{me} DELLOYE - M^{me} DELWAULLE - M^{me} DI MARTINO - M^{me} GOBARD - M^{me} LOWAGIE - M^{me} PINTO - M^{me} RAUT

Fixation du nombre des membres du conseil d'administration de la Caisse des Ecoles :

Le Conseil Municipal procède à la désignation de ses membres pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du présent code et des textes régissant ces organismes.

Le conseil d'administration comprend: le Maire, Président ; l'Inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription ou son représentant ; un membre désigné par le Préfet ; des conseillers municipaux désignés par le Conseil Municipal ; quatre parents d'élèves.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de fixer à 6 le nombre des membres du conseil d'administration de la Caisse des Ecoles.

Election des membres du conseil d'administration de la Caisse des Ecoles :

La délibération du conseil municipal en date du 09/04/2014 a décidé de fixer à 6, le nombre de membres élus par le conseil municipal au conseil d'administration de la Caisse des Ecoles.

M. le Maire rappelle qu'il est président de droit de la Caisse des Ecoles et qu'il ne peut être élu.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, désigne comme membres du conseil d'administration de la Caisse des Ecoles : M^{me} DELLOYE, M^{me} DELWAULLE, M^{me} DI MARTINO, M^{me} GOBARD, M^{me} LOWAGIE, M^{me} RAUT.

Election des délégués dans les syndicats intercommunaux :

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement (S.I.A.E.P.A.) de la région de La Houssaye-en-Brie :

- 2 titulaires : M. MARTINS DA ROCHA - M. STEFANIK
- 2 suppléants : M. ADNOT - M. CARALP

Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Ru de Bréon :

- 2 titulaires : M. CARALP - M. MARTINS DA ROCHA
- 1 suppléant : M. STEFANIK

Syndicat Intercommunal d'Elaboration et de Gestion d'un Centre de Loisirs (S.I.E.G.C.L.) :

- 2 titulaires : M^{me} GOBARD - M. STEFANIK
- 2 suppléants : M^{me} DELWAULLE - M^{me} LOWAGIE

Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (S.D.E.S.M.) :

- 2 titulaires : M. DURAND - M. STEFANIK
- 1 suppléant : M. MARTINS DA ROCHA

Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire Canton de Roissy (S.I.V.O.M.) :

- 2 titulaires : M^{me} DELWAULLE - M. JOANNY
- 2 suppléants : M^{me} RAUT - M^{me} LOWAGIE

Syndicat Mixte à Vocation Multiple (S.M.A.V.O.M.) de la Région de Tournan :

- 3 titulaires : M^{me} DELWAULLE - M. DURAND - M. LEFEBVRE
- 3 suppléants : M^{me} LOWAGIE - M^{me} RAUT - M^{me} PICHOROT

Syndicat Mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du Bassin Versant de l'Yerres (S.Y.A.G.E.) :

- 1 titulaire : M. STEFANIK
- 1 suppléant : M. ADNOT

Régime indemnitaire des agents communaux :

Il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les limites prévues par les textes susvisés, la nature, les conditions d'attribution et le taux moyen des indemnités applicables au personnel de la collectivité. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, définit les modalités du régime indemnitaire des agents communaux.

QUESTIONS DIVERSES

A - Pollution du Grand Tremble

Une pollution a eu lieu chez un particulier du lotissement du Grand Tremble lors d'une livraison de fuel. Lorsqu'il pleut, le terrain étant situé en hauteur par rapport au chemin bordant la propriété, les hydrocarbures se déversent dans le fossé communal longeant le chemin. Bien que M. le Maire soit intervenu pour d'une part constater la pollution avec les Pompiers, et demander aux propriétaires de faire intervenir leur assurance pour remplacer la terre polluée, rien n'a été fait, ce qui provoque une pollution qui se renouvelle à chaque événement pluvieux.

Les propriétaires de la parcelle ne comptant visiblement rien faire, et après de nombreux échanges et courriers, M. le Maire a mis en demeure la société responsable de la pollution de réaliser les travaux nécessaires. Au final, il s'avère que cette procédure doit être menée à l'encontre des propriétaires, à leur charge de se retourner contre le fournisseur de fioul. Une mise en demeure a donc été notifiée aux propriétaires concernés.

B - Fermeture d'une classe

Suite à la réception d'un courrier par un professeur des écoles émanant de l'Inspection Académique laissant à penser qu'une fermeture de classe était envisagée, M. le Président de l'Association Indépendante des Parents d'Elèves de la Houssaye (A.I.P.E.H.) a jugé bon d'en informer l'ensemble des adhérents par un mail mettant en cause directement la responsabilité de la Mairie.

M. le Maire désapprouve totalement ces propos diffamatoires et infondés.

Il demande en outre à la personne responsable de cette désinformation de se rétracter rapidement, cela pour deux raisons :
- la Mairie n'est en rien responsable d'une quelconque décision prise par l'Inspection Académique (*Administration dépendant directement du Ministère de l'Education Nationale*)

- Mis à part ce courrier, aucune information quant à une fermeture de classe n'a été transmise ni au Directeur de l'école pas plus qu'à la Mairie, en conséquence de quoi il est totalement prématuré d'envisager quoi que ce soit.

En outre, M. le Maire précise qu'il a tenté de joindre sans succès l'Inspectrice en Charge de notre secteur dès qu'il eut été informé de la teneur de ce courrier par le Directeur de l'école pour obtenir plus d'informations, cela quelques heures avant la tenue du Conseil Municipal et que, au moment du Conseil, aucune information fiable n'était en sa possession.

Il a en outre indiqué que dans le cas où une fermeture serait effectivement envisagée par l'Inspection Académique, la Mairie serait la première à en informer les parents d'élèves pour envisager une réaction commune, comme cela fut le cas à l'occasion de la rentrée scolaire de septembre dernier.

En conclusion, dès qu'une information fiable sera en possession de la Mairie, celle-ci sera portée à la connaissance du Conseil Municipal et des parents d'élèves.

C - Courrier de Mme RECHER

M. le Maire fait lecture du courrier recommandé reçu par lui en mairie le 7 mars et transmis à Monsieur le Président du Conseil Général, Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Val Bréon, de Madame la Préfète et des habitants de la route de Coulommiers et de la Rue des Tilleuls. Ce courrier évoque les

problèmes de sécurité routière sur les routes de Coulommiers et de Meaux., Il fait lecture de la réponse faite à M^{me} RECHER réponse adressée en copie aux mêmes destinataires., En substance, ce courrier rappelle le texte de loi suivant (*article L.2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales*) : "pour la police de la circulation, le maire n'est compétent que sur les voies communales et sur les seules sections des routes nationales et routes départementales situées à l'intérieur de l'agglomération, sous réserve des pouvoirs dévolus au préfet sur les routes à grande circulation". M. le Maire tient également à préciser que de nombreux travaux de sécurisation (*éclairage public, création de deux passages piétons de traversée - route de Coulommiers et route de Meaux - arrêt de bus du Calvaire, cheminement piétons, etc...*) ont été réalisés par le Conseil Municipal durant le précédent mandat contrairement à ce qu'a écrit M^{me} RECHER. Par ailleurs, une réunion est programmée le 22 avril 2014 en sous-préfecture avec Madame la Sous-préfète, M^{me} le Capitaine de Gendarmerie DELASALLE, M^{me} Bonin, Directrice de l'Agence Routière Territoriale, cela suite au comptage du nombre de véhicule et de la vitesse réalisé début mars route de Meaux.

D - Travaux d'enfouissement Chemin de Chantepie

M. DURAND, Adjoint responsable de l'effacement des réseaux aériens annonce que les travaux avancent rapidement et que de ce fait, la période de fermeture à la circulation routière du chemin de Chantepie va être plus courte que prévu.

E - Aménagement du terrain multisports route de Coulommiers

M. STEFANIK, Adjoint en charge des travaux annonce que le terrassement vient d'être terminé.

La fabrication de l'équipement étant en cours, l'aménagement du terrain multisports devrait être terminé mi-mai. M. JOANNY rappelle la demande du club de football pour la création d'enrobé entre les vestiaires et le futur terrain multisports. M. STEFANIK précise que ces travaux sont en cours de finalisation. En dernier lieu, M. le Maire précise au Conseil qu'il avait été demandé à plusieurs jeunes du village de participer au projet dès sa conception, appel qui n'avait pas été suivi d'effet chez les jeunes en question.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2014

COMPTE DE GESTION 2013

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Sous la présidence de M^{me} GOBARD, le Conseil Municipal adopte le compte administratif 2013 dont les écritures sont conformes aux écritures du comptable du Trésor.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2013

Après retour de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal, considérant le résultat 2013 en section de fonctionnement décide d'affecter : 285 250.83 € en section d'investissement et reporte en section de fonctionnement la somme de : 422 522.55 €

CONTRIBUTIONS DIRECTES 2014

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des bases notifiées concernant les quatre taxes directes locales 2014, vote les taux des quatre taxes directes locales :

- Taxe d'habitation : 16.53 %
- Taxe sur Foncier Bâti : 18.43 %
- Taxe sur Foncier Non Bâti : 47.92 %
- Cotisation Foncière des Entreprises : 17.17 %

PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2014

Le Conseil Municipal vote, avec 3 abstentions et 16 voix pour, le budget primitif 2014 par chapitre qui s'équilibre en dépenses et recettes.

- Section de Fonctionnement : 1 685 477.90 €
- Section d'Investissement : 774 140.83 €

SUBVENTIONS COMMUNALES

Les associations hulsétiennes ont effectué leur demande de subventions pour l'année 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote les subventions communales de l'année 2014 :

Aikido	800.00 €	Unanimité
Amicale du personnel	500.00 €	Unanimité
Anim et Ludo	3 200.00 €	Unanimité
Aqua LH	500.00 €	Unanimité • M. Stéfanik ne prend pas part au vote
Association des Anciens combattants	250.00 €	Unanimité
Association des jeunes sapeurs-pompiers de Fontenay-Trésigny	250.00 €	Unanimité
Centre 77 - Association d'aides à domicile	2 507.90 €	Unanimité
Centre Brie	650.00 €	Unanimité
Chœur Jodelle	360.00 €	Unanimité
Comité départemental handisports	100.00 €	Unanimité
Comité des fêtes	4 000.00 €	Unanimité
Compagnie Phicel	2 027.00 €	Unanimité
Coopérative scolaire	1 000.00 €	Unanimité
Croix rouge	100.00 €	Unanimité
Détente 3	650.00 €	Unanimité
Entraide déplacement-Familles Rurales	250.00	Unanimité
FC La Houssaye	1 650.00 €	Unanimité
G'ART	800.00 €	Unanimité
Grenier 77	100.00 €	Unanimité
Halte-garderie de Tournan	80.00	Unanimité
Les Amis de La Houssaye	1 300.00 €	Unanimité
Les restos du cœur	100.00	Unanimité
MPCT (Mutuelle du personnel communal)	180.00 €	Unanimité
Les Malandrins	500.00	Unanimité
Tennis Club La Houssaye	1 200.00	Unanimité • M. Joanny et M. Isel ne prennent pas part au vote
Vie libre	200.00	Unanimité
TOTAL DES SUBVENTIONS	23 254.90 €	

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité une subvention de 2 000.00 € pour le Centre Communal d'Action Sociale et de 7 500.00 € pour la Caisse des Ecoles.

DELEGATION DE TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC AU S.D.E.S.M.77 (Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne :

Le réseau d'éclairage public de la commune doit être mis en conformité. Le SDESM propose à la commune de prendre en charge la maîtrise d'ouvrage de cette mise en conformité des sources lumineuses vétustes. La charge financière incombant à la commune est réduite de la subvention accordée par le SDESM. Le Conseil municipal demande au S.D.E.S.M. de lancer les études et les travaux sur le réseau d'éclairage public des rues précitées. Le montant des travaux est évalué d'après l'Avant-Projet Sommaire à 21 553.20 € TTC et approuve le programme de travaux et les modalités financières et délègue la maîtrise d'ouvrage au S.D.E.S.M. concernant les travaux sur le réseau d'éclairage public

- Sente du Clos de la Vigne
- Sente de la Fosse au diable
- Route de Coulommiers et rue du Parc au Veau
- Route de Meaux

QUESTIONS DIVERSES

A - Tournage d'un clip

Les 12 et 13 mai, le tournage d'un clip va se dérouler sous le chapiteau.

B - Demande d'emplacement pour une pâtisserie

Un habitant des Chapelles-Bourbon demande l'autorisation d'installer une pâtisserie sur le parking de la gare de Marles le mardi ou le vendredi en fin de journée. Le Conseil Municipal donne un accord de principe à cette demande en précisant qu'une autorisation préalable de la SNCF sera nécessaire.

C - Assises des Maires d'Ile de France

Les Assises des Maires d'Ile de France se dérouleront les 3, 4 et 5 juin prochains à Vincennes. Les conseillers munic ipaux intéressés par cette manifestation devront se rapprocher de M. le Maire.

D - Initiatives 77

Les travaux de restauration de l'ancien centre de loisirs réalisés par Initiatives 77 vont débuter le 10 juin prochain et dureront 8 semaines.

E - Terrain multisports

L'équipement va être installé la semaine du 28 avril et le gazon synthétique la semaine du 5 mai.

F - Syndicat Intercommunal du Ru de Bréon

Ce syndicat est en charge de l'entretien du Ru de Bréon et de ses berges. Le comité syndical a procédé à son installation suite aux dernières élections municipales. A cette occasion, M. Martins Da Rocha a été élu vice-président.

G - Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'assainissement de la Région de La Houssaye

Le comité syndical a procédé à son installation suite aux dernières élections municipales. A cette occasion, M. Stéfanik a été élu vice-président.

H - Commission communication

Une réflexion est en cours au sein de cette commission afin de mettre à disposition des conseillers municipaux un agenda partagé ainsi qu'une ressource commune. L'idée est de rendre visible l'activité des élus et de faciliter la planification des réunions.

I : Travaux d'enfouissement chemin de Chantepie

Le chemin de Chantepie va être à nouveau accessible à la circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) à partir du lundi 28 avril, les travaux ayant 3 semaines d'avance par rapport au calendrier prévisionnel.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2014

ADHESION DE NOUVELLES COMMUNES AU SYNDICAT DEPERTEMENTAL DES ENERGIES DE SEINE ET MARNE (S.D.E.S.M.)

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les demandes d'adhésion des communes de Faremoutiers et de Cannes-Ecluse au Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne.

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE DE GAZ

La loi NOME (Nouvelle Organisation du Marché des Energies) prévoit de mettre fin à certains tarifs réglementés de gaz et d'électricité afin d'ouvrir ces marchés à la concurrence. Le Syndicat Dépar-

temental des Energies de Seine-et-Marne (S.D.E.S.M.) propose de coordonner un groupement de commande de gaz en Seine-et-Marne afin de mutualiser les coûts de procédure et diminuer les coûts de l'énergie. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise l'adhésion de la commune au groupement d'achat de gaz proposé par le S.D.E.S.M.

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT SENTE DE LA BUTTE VERTE

Les travaux de création d'un collecteur d'eaux pluviales étant en cours, M. le Maire propose au Conseil Municipal de réaliser sur l'année 2015 l'enfouissement des réseaux Sente de la Butte Verte, avant de procéder à la réfection de la voirie. Selon l'avant-projet réalisé par le Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (S.D.E.S.M.), le coût restant à la charge de la commune s'élèverait à 109 153.00 €. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande au S.D.E.S.M. de lancer l'étude d'exécution et les travaux d'enfouissement des réseaux de basse tension, éclairage public et communications électroniques de la Sente de la Butte.

DECLASSEMENT ET CESSIION DE PARCELLES COMMUNALES

Afin de valider définitivement la cession des deux parcelles communales sises Place du Maréchal Augereau et transmettre au Notaire les documents nécessaires à la cession de celles-ci, le Conseil Municipal décide de déclasser les parcelles communales lot A de 15m² et lot B de 32 m² sises Place du Maréchal Augereau et de les intégrer dans le domaine privé de la commune et confirme la cession du lot A à M^{me} et M. JEZEQUEL pour une valeur vénale de 37.50 € et la cession du lot B à M^{me} et M. DUBOIS pour une valeur vénale de 80.00 €

OBLIGATION DE DEPOT D'UNE DECLARATION PREALABLE POUR L'EDIFICATION OU LA DEMOLITION DES CLOTURES

Compte tenu de l'évolution de la réglementation, le dépôt d'une déclaration préalable à l'édification ou la démolition d'une clôture n'est plus systématiquement requis, hors périmètre des bâtiments de France. Afin d'éviter la multiplication de projets non conformes et le développement éventuel de contentieux, le Conseil Municipal décide de soumettre l'édification ou la démolition des clôtures à une procédure de déclaration préalable à compter du 20 juin 2014, sur l'ensemble du territoire de la commune.

PREEMPTION SUR UN TERRAIN COMMUNAL

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'un terrain situé Chemin des Marnières est en cours de vente par le propriétaire actuel. La Communauté de Communes du Val Bréon (C.C.V.B.), dans le cadre d'une convention de veille et d'intervention foncières, a été informée par la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (S.A.F.E.R.) de cette vente.

TARIFS POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

La commission "Enfance - Affaires sociales - Education" propose d'augmenter les tarifs pour les enfants extérieurs à la commune et de mettre en place une tarification particulière pour les enfants bénéficiant d'un Plan d'Accueil Individualisé (P.A.I.). Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide à l'unanimité de définir le barème suivant des tarifs de l'accueil de loisirs sans hébergement pour l'année scolaire 2014/2015 :

Tranches de revenus	Ressources mensuelles	TARIF 1 : Journée complète avec cantine par enfant et Journée "sortie"			TARIF 2 : Accueil 1/2 journée sans cantine par enfant			TARIF 3 : Accueil 1/2 journée avec cantine par enfant		
		1 enfant	2 enfants	3 enf. et plus	1 enfant	2 enfants	3 enf. et plus	1 enfant	2 enfants	3 enf. et plus
1	< 1 060.00 €	6.60 €	5.07 €	4.23 €	2.22 €	1.70 €	1.37 €	4.59 €	4.06 €	3.73 €
2	< 1 360.00 €	8.63 €	7.32 €	5.45 €	3.41 €	2.73 €	1.86 €	5.75 €	5.07 €	4.27 €
3	< 1 820.00 €	10.67 €	9.02 €	7.32 €	4.44 €	3.73 €	2.72 €	6.83 €	6.14 €	5.07 €
4	< 3 040.00 €	14.43 €	12.40 €	10.88 €	6.30 €	5.45 €	4.59 €	8.64 €	7.79 €	6.96 €
5	< 3 800.00 €	16.63 €	14.43 €	13.25 €	7.48 €	6.28 €	5.75 €	9.86 €	8.64 €	8.16 €
6	+3800.00 €	18.19 €	16.05 €	14.80 €	9.10 €	7.89 €	7.37 €	11.48 €	10.25 €	9.76 €
7	Ext.commune	20.00 €	17.80 €	16.50 €	10.64 €	9.39 €	8.85 €	13.08 €	11.82 €	11.31 €

Le Conseil Municipal décide de diminuer, à compte du 1er juillet 2014, de 2.50 € les tarifs journée ou demi-journée avec cantine ci-dessus pour les enfants bénéficiant d'un Plan d'Accueil Individualisé.

REGLEMENT DES ETUDES SURVEILLEES

Le règlement des études surveillées doit faire l'objet de quelques modifications proposées par la commission "Enfance - Affaires sociales - Education". Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le nouveau règlement des études surveillées.

REGLEMENT D'ACCES ET D'UTILISATION DU TERRAIN MULTISPORTS

M. le Maire propose au Conseil Municipal de mettre en place un règlement d'accès et d'utilisation du terrain multisports qui vient d'être aménagé sur la commune.

Considérant la volonté de la commune de conserver un caractère rural à son environnement, le classement actuel de ce terrain dans le Plan d'occupation des Sols en NCa (zone agricole) et l'intérêt pour la commune de se constituer un patrimoine foncier, M. le Maire en vertu des délégations d'attributions du Conseil Municipal en date du 9 avril 2014, a exercé le droit de préemption de la commune sur cette parcelle. Aussi, la C.C.V.B. a exercé auprès de la S.A.F.E.R., au nom du Maire, le droit de préemption au prix notifié (à savoir 12 000.00 €). Les conseillers approuvent dans leur ensemble cette position.

REGLEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE 2014/2015 :

Le règlement de l'accueil de loisirs périscolaire doit faire l'objet de quelques modifications proposées par la commission "Enfance - Affaires sociales - Education", en raison de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée prochaine. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le nouveau règlement de l'accueil de loisirs périscolaire pour l'année 2014/2015.

REGLEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS 2014/2015

Le règlement de l'accueil de loisirs doit faire l'objet de quelques modifications proposées par la commission "Enfance - Affaires sociales - Education", en raison de la réforme à la rentrée prochaine. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le nouveau règlement de l'accueil de loisirs 2014/2015.

INDEMNITES DE NUITES DES AGENTS D'ANIMATION POUR LE SEJOUR BUTHIERS

Le Conseil Municipal sur proposition de la commission "Enfance - Affaires sociales - Education", à l'unanimité, décide de maintenir l'indemnité de nuitées à 40.00 € par nuit.

PARTICIPATION DES FAMILLES POUR LE SEJOUR BUTHIERS

La commission "Enfance - Affaires sociales - Education" propose d'augmenter, pour le séjour Buthiers, la participation des familles pour les enfants de la commune et de mettre en place un tarif pour les enfants extérieurs à la commune. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe une participation pour le séjour à 160.00 € par enfant de la commune et à 180.00 € par enfant extérieur à la commune.

PARTICIPATION DES FAMILLES POUR LE STAGE PONEYS

La commission "Enfance - Affaires sociales - Education" propose d'augmenter, pour le stage poneys, la participation des familles pour les enfants de la commune et de mettre en place un tarif pour les enfants extérieurs à la commune. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe une participation pour le stage à 35.00 € par enfant de la commune et à 45.00 € par enfant extérieur à la commune.

- les dimanches et jours fériés avant 9 heures, entre 12 heures et 16 heures et après 20 heures.
M. le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal car il envisage de prendre un arrêté municipal interdisant l'utilisation de matériels motorisés le dimanche toute la journée. Le sujet faisant débat, M. le Maire réserve sa décision et tiendra le Conseil Municipal informé de la suite réservée.

SCENES RURALES

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il va renouveler le partenariat avec les Scènes Rurales. Un spectacle de danse se déroulera sur la commune le 23 janvier 2015 au Cube.

INDEMNITES DE CONSEIL ALLOUEES AU COMPTABLE DU TRESOR

Considérant l'acceptation de M. KOUYOU, receveur principal, d'assurer la mission de conseil et de budget auprès de la commune, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'allouer à M. KOUYOU l'indemnité de conseil à taux plein.

EMPRUNT

M. le Maire rappelle que, conformément au budget primitif 2014 pour le financement des investissements, il est opportun de souscrire un emprunt. Après sollicitation de plusieurs organismes, la Caisse des Dépôts propose l'offre la plus intéressante. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir la proposition de la Caisse des Dépôts pour un emprunt d'un montant de 180000.00 €, pour une durée de 20 ans, au taux du livret A + 1%.

TAUX DE PROMOTION DES AVANCEMENTS DE GRADE

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il propose de fixer le nombre de fonctionnaires pouvant être promus chaque année à un grade d'avancement à 100 % de l'effectif des fonctionnaires promouvables. Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe, pour chaque cadre d'emplois, le taux de promotion pour les avancements de grade à 100%.

ABROGATION DE LA REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS APPROUVEE LE 12 DECEMBRE 2000

La Direction Départementale des Territoires de Meaux a informé M. le Maire que, suite à la requête du 26 août 2011 présentée par M. SIRVENTE, le conseil Municipal aurait dû prendre une délibération abrogeant la révision du Plan d'Occupation des Sols de 2000. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, abroge la révision du Plan d'Occupation des Sols approuvée le 12 décembre 2000, le document opposable à la commune est, de fait, le Plan d'Occupation des Sols approuvé le 12 décembre 1992 et modifié le 24 octobre 1995.

NOMINATION D'UN CONSEILLER EN CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE

M. le Maire informe le Conseil Municipal que suite au renouvellement du Conseil Municipal, il est nécessaire de nommer un conseiller en charge des questions de défense. Son rôle est essentiellement informatif, en tant qu'interlocuteur privilégié de l'autorité militaire territoriale. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne M. JOANNY, conseiller municipal en charge des questions de défense.

QUESTIONS DIVERSES

A - Sécurité sur la route Départementale 436

M. le Maire est toujours en lien direct avec les riverains, la Sous-Préfecture et l'Agence Routière Territoriale afin de trouver une solution permettant d'améliorer la sécurité de cette route. Lors d'une prochaine rencontre avec l'Agence Routière Territoriale, M. le Maire va proposer la mise en place d'un radar fixe sur ce tronçon. Les riverains créent actuellement une association pour appuyer les démarches en cours.

B - Les Temps d'Activité Périscolaires (T.A.P.)

Suite à la réforme des rythmes scolaires, les T.A.P. seront planifiés les mardis, jeudis et vendredis de 15h30 à 16h30. Cette organisation est le fruit d'une réflexion commune entre les élus, les parents d'élèves, les professeurs des écoles et le personnel communal concerné. Plusieurs activités sont envisagées : ping-pong, volley, création de puzzle, conte, cuisine, atelier cinéma, jeux de stratégie, poterie, vannerie, calligraphie, expression corporelle, yoga, etc. Ces temps seront animés par les 4 animateurs du centre de loisirs, les 2 ATSEM, 3 animateurs extérieurs. Pour les prestations proposées par les extérieurs, le coût horaire net s'élèvera pour la commune à 20.00 €.

C - Travaux de la S.N.C.F.

M. le Maire a été prévenu par l'entreprise de signalisation pour

les travaux de la SNCF sur le passage à niveau de la gare de Marles en Brie. La SNCF a informé la commune de Marles et non La Houssaye. M. le Maire va relancer les démarches afin de changer le nom de la "gare de Marles" en "gare de La Houssaye" afin d'éviter que cela ne se reproduise dans le futur.

D - Initiatives 77

Les travaux de restauration de l'ancien centre de loisirs réalisés par Initiatives 77 ont débuté le 10 juin et dureront 8 semaines. Le comité de pilotage d'Initiatives 77 se déroulera le mardi 17 juin en mairie de La Houssaye à 18h.

E - Commission "Bâtiments communaux - Voirie - Espaces verts"

La commission s'est réunie la semaine dernière afin de faire un point sur les travaux en cours et à venir. La commission s'est fixé pour objectif de définir un plan triennal de travaux.

F - Travaux Sente de la Butte verte

Les travaux afin de création d'un collecteur d'eaux pluviales sur la Sente de la Butte verte s'avèrent plus complexes, les réseaux existants étant importants et la sente peu large. Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'assainissement de la Région de La Houssaye (S.I.A.E.P.A.) va profiter de ces travaux pour changer 6 tampons afin de limiter les odeurs des eaux usées.

H - Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du Bassin versant de l'Yerres (S.Y.A.G.E.)

Le comité vient de procéder à son installation.

G - Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'assainissement de la Région de La Houssaye

L'étude pour une réactualisation du schéma directeur des eaux pluviales est en cours pour les 4 communes. Il est opportun d'attendre le résultat de cette étude avant d'entamer une réflexion sur le Chemin de Chantepie.

Le choix du prestataire pour la réhabilitation du château d'eau de La Houssaye vient d'être réalisé par la commission d'appels d'offres. Une réunion publique s'est déroulée le 6 juin dernier afin d'annoncer le lancement d'un diagnostic obligatoire pour les habitations non raccordées au réseau collectif. Le coût du diagnostic est en partie subventionné. Le coût des travaux devrait être à la charge des propriétaires. Toutefois, une demande de subvention pourrait être envisagée en cas de groupement de propriétaires.

H - Stationnement avenue du Général Leclerc

M. le Maire va faire part des dernières propositions à l'Agence Routière Territoriale début juillet.

I : Commission "Associations - Vie du village - Fêtes et cérémonies"

Le Conseil Général propose, par l'intermédiaire de la Communauté de Communes du Val Bréon, une action à destination des jeunes de 7 à 18 ans. Le 8 et le 10 juillet, seront proposées des activités sportives sur la commune. Un don du sang va se dérouler sur la commune le 23 septembre 2014 de 15 h à 19h30 au Cube.

Le 13 juillet, le repas partagé se déroulera au Cube afin de visionner la finale de la coupe du monde dans les meilleures conditions.

J : Enfouissement Chantepie

Une nouvelle phase de travaux va débuter le 23 juin pour une semaine. Si France Telecom respecte les délais, les travaux devront être achevés le 14 juillet.

K : Commission "Communication - Information"

Le prochain bulletin sera distribué courant septembre. Les associations doivent rendre leur contribution avant le 21 juin. Le livret d'accueil à destination des nouveaux arrivants va être actualisé.

Une réflexion est en cours sur l'affichage communal (banderole, panneau d'affichage, etc.). Les membres du Conseil Municipal souhaitent qu'une rencontre avec le personnel communal soit organisée. M^{me} BERNARD va se pencher sur la faisabilité.

L : Communauté de Communes du Val Bréon (C.C.V.B.)

Le prochain conseil communautaire se déroulera le 24 juin 2014. Les différentes commissions seront constituées à cette occasion.

M : Syndicat numérique

L'installation du syndicat départementale vient d'avoir lieu. Le choix du prestataire pour une délégation de service public est en cours. Les travaux devraient débuter à Neufmoutiers en 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30

Date/horaires	Manifestation	Organisateur	Lieu
Septembre 2014			
Samedi 6 septembre	Forum des Associations	Commune	Cube
Dimanche 21 septembre	Randonnée du Patrimoine	MARCH/C.O.L.C.B. Les Amis de La Houssaye	Départ Les Chapelles
Mardi 23 septembre	Don du sang	Commune / Associations	Cube
Samedi 27 septembre	Atelier cuisine vietnamienne	Anim'et Ludo	Jodelle
Octobre 2014			
Samedi 4 octobre	Soirée Ados	Comité des fêtes	Cube
Samedi 11 octobre	Soirée Cabaret	Comité des fêtes	Cube
Samedi 18 octobre	Zumba Party	Phicel	Cube
Dimanche 19 octobre	Broc' aux vêtements	Anim'et Ludo	Jardin du Cube
Dimanche 26 octobre	Rendez-vous du verger	Anim'et Ludo	Cube
Vendredi 31 octobre	Bal d'Halloween	Anim'et Ludo Centre de Loisirs	Cube
Novembre 2014			
Samedi 8 novembre	Concert folk-rock	Sounds for Tana	Cube
Mardi 11 novembre	Commémoration Armistice 1914-18	Anciens combattants Commune	Monument aux morts
Samedi 15 novembre	Loto	Football Club	Cube
Samedi 22 novembre Dimanche 23 novembre	Théâtre adultes "Le coupable est dans la salle"	Anim'et Ludo	Cube
Samedi 29 novembre Dimanche 30 novembre	13 ^{ème} Marché de Noël	Les Amis de La Houssaye AIEPH	Cube
Dimanche 30 novembre	Broc' aux jouets	Anim'et Ludo	Préau couvert de l'école
Décembre 2014			
Samedi 6 décembre	Atelier bricolage Noël	Anim'et Ludo	Jodelle
Samedi 6 décembre	Téléthon	Commune	Cube
Samedi 13 décembre de 9h à 10h	Remise des Carrés d'art	Anim'et Ludo Commune	Cube
Samedi 13 décembre	Houx d'or	Football Club	Cube
Dimanche 14 décembre	Repas des Anciens	Commune	Cube
Janvier 2015			
Samedi 10 janvier à 9h30	Vœux du Maire Toute la population du village est conviée	Commune	Cube
Samedi 17 janvier	Concours chorégraphique	Phicel	Cube
Vendredi 23 janvier	"My Way" Danse	Scènes rurales	Cube
Samedi 31 janvier Dimanche 1 ^{er} février	Théâtre Danse	Anim'et Ludo Phicel	Cube



Adresses et numéros utiles

Administrations •...

MAIRIE

Place du Maréchal Augereau • 77610 LA HOUSSAYE EN BRIE

Tél. 01 64 07 41 27 • Fax 01 64 07 57 76

Mail : mairie.lahoussaye.77@wanadoo.fr

<http://la-houssaye-en-brie.reseaudescommunes.fr>

Horaires d'ouverture périodes scolaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h00
et de 16h30 à 17h30 - Ouverture les mardis jusqu'à 19h
Samedi de 8h45 à 11h30

Vacances scolaires : Lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 8h45 à 12h00 - Samedi de 8h45 à 11h30

CENTRE DE LOISIRS Tél. 01 64 07 47 28

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL EAU ET ASSAINISSEMENT

Tél. 01 64 07 47 08 • En mairie de La Houssaye en Brie

Horaires et jours d'ouvertures identiques à la mairie

LA POSTE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi
de 9h00 à 12h00 - Tél. 3631

SOUS PRÉFECTURE DE PROVINS

17 rue Sainte Croix • 77487 PROVINS CEDEX / Tél. 01 60 58 57 77

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00

Commerces •...

BOULANGERIE

15 rue de Bussière - Tél. 01 64 07 45 18

ÉPICERIE GÉNÉRALE

30 place du Maréchal Augereau - Tél. 01 64 07 48 66

CAFÉ ET RESTAURANT

49 place du Maréchal Augereau - Tél. 01 64 42 07 14

LA FERME AU CHOCOLAT

98A avenue du Général Leclerc - Tél. 01 64 25 56 96

LES JARDINS DE LA HOUSSETTE

lesjardinsdelahoussette@hotmail.fr - Tél. 01 64 07 44 84

FURS AND CO CREATIONS

98D avenue du Général Leclerc
www.fursandco.com - Tél. 01 64 07 47 74

TAXI LAURENT

La Houssaye en Brie - Tél. 06 81 88 65 88

Urgences et dépannages •...

GENDARMERIE

133 rue du 27 août • 77163 MORTCERF
Tél. 17 ou 01 64 04 30 24

POMPIERS

Avenue des Héros de la Résistance • 77610 FONTENAY-TRESIGNY

Tél. 18 ou 01 64 42 50 18 / Urgences médicales pour les week-end

S.O.S. MÉDECINS

Tél. 0825 56 77 00 sur rendez-vous à Serris - 2 cours du Rhin

Sans rendez-vous à Meaux - 35 rue des Cordeliers

E.R.D.F. Tél. dépannage : 09 726 750 77

G.D.F. Tél. dépannage : 0 0 433 077

E.D.F. Tél. dépannage : 0810 333 077

CENTRE ANTI-POISON Tél. 01 40 05 48 48

CLINIQUE DE TOURNAN

2 Jules Lefebvre • 77220 TOURNAN EN BRIE

Tél. 08 25 16 42 42

HÔPITAL DE COULOMMIERS

4 Gabriel Péri • 77120 COULOMMIERS

Tél. 01 64 65 38 94

CENTRE HOSPITALIER DE LAGNY-MARNE LA VALLEE

2 cours de la Gondoire - 77600 JOSSIGNY

Tél. 01 61 10 61 10

LABORATOIRES D'ANALYSE DE FONTENAY TRESIGNY

24 rue Bertaux • 77610 FONTENAY TRESIGNY

Tél. 01 64 42 61 00

LABORATOIRES D'ANALYSE DE TOURNAN EN BRIE

7 rue des Fossés • 77220 TOURNAN EN BRIE

Tél. 01 64 07 09 98

CABINET INFIRMIERS SOINS À DOMICILE DE LA HOUSSAYE

Dominique FONTVIELLE / Ronan CONGAL

30 place du Maréchal Augereau - 77610 LA HOUSSAYE EN BRIE

Tél. 01 64 25 97 76

ASSISTANCE MÉDICALE DE LA BRIE LOCATION DE MATÉRIEL MÉDICAL

32 rue des Charmilles • 77610 LA HOUSSAYE EN BRIE

Tél. 01 64 25 25 26

Conseils médicaux pour les soirs et week-end : contacter le SAMU (15)
Pharmacie de garde pour les soirs et week-end : contacter la gendarmerie

Services •...

PAROISSE-SECTEUR PASTORAL DE LA HOUSSAYE / FONTENAY

P. François CORPECHOT

PRESBYTERE de ROZAY : Tél. 01 64 25 61 74

PÔLE EMPLOI (ANPE - ASSEDIC)

29 rue Davène et 17 rue Marcel Clavier

77527 COULOMMIERS CEDEX

Tél. 01 64 75 69 79

Val Bréon •...

Relais d'Assistants Maternelles, Portage de repas à domicile
au 01 64 54 33 26 ou www.valbreon.fr

Transport à la demande : 01 60 02 32 32